



## STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINÉE (ITIE-G)



**Octobre 2011**

# SOMMAIRE

<b>Remerciements</b>	<b>ii</b>
<b>Acronymes et abréviations</b>	<b>iii</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>5</b>
<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>8</b>
<b>2 CONTEXTE DE LA STRATÉGIE</b>	<b>9</b>
2.1 La Guinée : un contexte physique et humain favorable	9
2.2 Performances économiques et gouvernance minière	10
2.3 Le processus ITIE en Guinée	12
2.4 Caractéristiques principales de la situation de départ en matière d'information et de communication	13
2.4.1 Niveau d'information et perceptions du public guinéen	13
2.4.1.1 Connaissance de l'ITIE	13
2.4.1.2 Niveau d'information du public sur le secteur minier guinéen	14
2.4.1.3 Perceptions sur la gouvernance du secteur minier	14
2.4.2 Aspects principaux de la couverture médiatique du pays	15
<b>3 CADRE CONCEPTUEL DE LA STRATÉGIE</b>	<b>16</b>
3.1 Orientations principales de la stratégie	16
3.1.1 Objectifs de la stratégie	16
3.1.2 Cadre temporel et cibles de la stratégie	16
3.2 Les informations à communiquer et leurs motivations	17
3.3 Les modalités de la communication : sources, supports et canaux	27
<b>4 ORGANISATION DE LA MISE EN ŒUVRE</b>	<b>37</b>
4.1 Responsabilité de la mise en œuvre	37
4.2 Déroulement des activités	38
4.3 Financement de la stratégie	49
<b>5 CONCLUSION</b>	<b>51</b>

## Remerciements

La présente stratégie doit beaucoup à l'appui que j'ai reçu de la part de différentes personnes et je voudrais m'acquitter ici de l'agréable devoir d'exprimer ma gratitude à ces personnes.

J'adresse mes très sincères remerciements à Monsieur Mamadou Alpha Diallo, Responsable d'Exécution du Projet 'GIZ-SFF-Gouvernance minière, Guinée' et Monsieur Kristian Lempa, Expert planificateur de la GIZ en matière de Gouvernance minière, pour la confiance qu'ils ont placée en moi.

Je remercie également Monsieur Mamadou Diaby et Monsieur Abdoulaye Soumah du Secrétariat Exécutif de l'ITIE-G qui m'ont accompagné durant mes tentatives de compréhension de la situation actuelle de la Guinée dans le domaine des industries extractives.

Une mention spéciale doit être faite à l'endroit de Monsieur Mamoudou Barry du Bureau de la GIZ à Conakry et Monsieur Mamadou Dian Diallo, Expert au projet 'SFF-Gouvernance minière, Guinée' le premier pour son appui logistique durant mon séjour et le second pour ses encouragements et les séances de discussions très stimulantes.

Enfin, Monsieur Mamadou Lamarana Diallo stagiaire au projet 'SFF-Gouvernance minière, Guinée' mérite également un grand merci pour son appui multiforme tout le long de ma mission.

Les éventuelles erreurs et insuffisances que l'on relèverait dans ce rapport ne peuvent être toutefois reprochées à ces personnes ; ces imperfections demeurent le reflet des limites de ma propre capacité à faire justice aux informations et analyses auxquelles j'ai été exposé durant ma mission.

*Dr. Pascal de Campos*  
*Conakry, Septembre 2011*

## ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AN	Assemblée Nationale
CR	Commune Rurale
CU	Commune Urbaine
GIZ	Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit GmbH (Coopération allemande au développement)
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
ITIE-G	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PERT	Project Evaluation and Review Technique
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit National Brut
SE	Secrétariat Exécutif
SP/SRP	Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté

## RÉSUMÉ

Après la suspension volontaire de la Guinée en Décembre 2009 suite à la succession d'événements qui ont suivi la prise du pouvoir par l'armée, le processus ITIE a redémarré de manière formelle en Mars 2011 avec la levée de la suspension par le Conseil d'Administration de l'ITIE. Le redémarrage effectif des activités tarde encore à se matérialiser faute de moyens matériels et financiers suffisants et à cause du manque d'opérationnalité des organes de l'ITIE-G – alors que la date prévue pour l'examen du rapport de validation de la candidature du pays au statut de pays Conforme à l'ITIE s'approche à grand pas (29 février 2012).

L'amélioration de la gouvernance dans le domaine de l'exploitation minière qu'impliquerait une mise en œuvre effective de l'ITIE constitue pourtant clairement un facteur déterminant du développement socio-économique de la Guinée ainsi qu'une contribution importante à la lutte contre la pauvreté. En effet, on observe une covariance manifeste entre la détérioration de la gouvernance du secteur minier et la diminution des performances économiques du pays. De plus, la faiblesse de la gouvernance du secteur est mauvaise pour le climat des affaires : elle est à l'origine de la détérioration des relations entre les compagnies minières et les communautés riveraines et elle stimule l'incivisme et les velléités de révolte que l'on perçoit chez plus en plus de citoyens du pays. Tout ceci est assez nuisible aux efforts de développement.

La stratégie de communication proposée vise à créer les conditions pour pallier les insuffisances de la gouvernance minière du pays et à réduire les effets induits.

### Les objectifs généraux de la stratégie sont :

- Créer les conditions nécessaires à un dialogue permanent sur l'utilisation des ressources générées par l'industrie extractives
- Améliorer le climat des affaires et les relations entre les acteurs concernés par l'exploitation minière en Guinée
- Réduire le climat de suspicion si favorable à l'incivisme et à la révolte
- Améliorer le contrôle et la gestion des ressources générées par les industries extractives

### Les objectifs spécifiques poursuivis par la stratégie sont :

- Fournir une source d'information fiable sur les recettes de l'État dans le domaine des industries extractives
- Améliorer la connaissance des dispositions pertinentes relatives à la détermination et à la répartition des recettes minières (loi sur la décentralisation, code minier etc.)
- Protéger la réputation et renforcer la crédibilité des principaux acteurs du secteur minier : administrations déconcentrées et décentralisées, administration minière, administration des finances et des impôts, compagnies minières.

Les informations à porter à la connaissance du public prennent en compte les nécessités du redémarrage du processus ITIE et la proximité de la date d'examen du rapport de validation - tout en gardant en ligne de mire la création des conditions d'amélioration durable de la transparence dans le secteur minier. C'est dans cette optique que les messages à diffuser s'articuleront principalement autour des points suivants :

- Genèse du processus ITIE en Guinée
- Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration
- La progression du processus de validation
- Étapes et implications de mise en œuvre de l'ITIE
- Les intérêts des différents publics pour la mise en œuvre de l'ITIE
- Les opinions du public profane sur la gouvernance de l'ITIE
- Les résultats des rapports annuels
- Les dispositions du nouveau Code minier 2011
- Les dispositions pertinentes du Code des Collectivités Locales
- Les gabarits utilisés par les réconciliateurs

Les messages à diffuser en direction d'un public spécifique seront sélectionnés sur la base de cette liste en fonction des caractéristiques particulières du public en question, notamment son rôle dans le processus.

**Les cibles principales de la présente stratégie de communication sont les suivantes :**

Institutions et administrations centrales	Administrations décentralisées et déconcentrée	Secteur privé minier	Citoyens	Organisations non-étatiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement de la République</li> <li>• Le législateur</li> <li>• Les autres institutions républicaines</li> <li>• L'administration publique financière</li> <li>• L'administration minière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités décentralisées</li> <li>• Les autorités locales des zones minières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La chambre des mines</li> <li>• Les sociétés minières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les communautés riveraines des zones d'extraction minière</li> <li>• Le citoyen lambda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société civile</li> <li>• Les medias</li> <li>• Les syndicats</li> <li>• Les partis politiques</li> </ul>

Huit groupes d'activités vont meubler l'année que prendra la mise en œuvre de la stratégie. Ces groupes d'activités sont repris sous forme de modules indépendants assignés aux différents organes de l'ITIE-G pour faciliter la mise en œuvre parallèle et l'imputabilité (i.e. redevabilité ou reddition de compte).

- Module 100 : Opérationnalisation du dispositif de mise en œuvre de la stratégie (*responsabilité : Secrétariat Exécutif*)
- Module 200 : Préparation de la mise en œuvre (*responsabilité : Secrétariat Exécutif*)
- Module 300 : Réalisation d'actions de communication 'grand public' pour marquer le redémarrage réel du processus ITIE en Guinée (*responsabilité : Secrétariat Exécutif*)
- Module 400 : Réalisation d'actions de communication en direction de l'élite politique (*responsabilité : Secrétariat Exécutif*)
- Module 500 : Exécution des actions de communication en direction des structures impliquées dans la collecte, la gestion ou le contrôle des ressources générées par les industries extractives (*responsabilité : Commission Collecte, Réconciliation et Audits du Comité de Pilotage*)

- Module 600 : Conduite des actions de communication en direction de la société civile (responsabilité : Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage)
- Module 700 : Actions de communication en direction des communautés et citoyens à la base (responsabilité : Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage et Secrétariat Exécutif)
- Module 800 : Activités de communication flottantes (*responsabilité : Secrétariat Exécutif*)

Le suivi évaluation fait partie intégrante des différents modules. Des activités visant à assurer un suivi de la qualité et la bonne exécution de la stratégie ont été insérées dans chaque module. La chaîne globale des responsabilités par rapport à l'exécution de la stratégie dans son ensemble se présente comme suit :

- **Propriété de la stratégie** : Le Conseil de Supervision est le propriétaire de la stratégie. Elle doit donc lui être remise et il doit la valider avant sa mise en œuvre. Le Conseil de Supervision sera responsable en dernière instance de la mise en œuvre de la stratégie. C'est à lui qu'il faudra, à la fin, rendre compte de la bonne exécution des activités.
- **Maîtrise d'ouvrage** : Le Comité de Pilotage est le maître d'ouvrage de la mise en œuvre. Il est responsable de la mise en œuvre devant le conseil de supervision qui lui délègue cette responsabilité. À ce titre, la responsabilité du contrôle de l'exécution des activités lui incombe directement
- **Maîtrise d'œuvre** : Le Secrétariat Exécutif est le responsable direct de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie sur mandat du Comité de Pilotage. C'est lui qui mobilise et fournit le moyen, organise la sélection des prestataires éventuels (impliquant les membres du Comité de Pilotage), contrôle la qualité des actions entreprises, puis rend compte au Comité de Pilotage.

Plusieurs mesures d'accompagnement ont été identifiées pour bonifier la mise en œuvre de la stratégie ; les plus importantes de celles –ci sont les suivantes :

- Les données des rapports annuels doivent être présentées de manière désagrégée par commune et par société minière pour permettre des discussions pertinentes au niveau local. Il est important d'inclure cette exigence dans les termes de référence des auditeurs.
- La Guinée tirera le meilleur parti de l'ITIE et de ses ressources minières si elle améliore son système de suivi et de contrôle des productions et des exportations. Les quantités et les teneurs effectives des minerais exportés devraient être l'objet de toutes les attentions car ce sont ces éléments qui déterminent les redevances, taxes et toutes les ressources que l'État tire des industries extractives. Le pays ne dispose pas nécessairement des capacités suffisantes pour réaliser de tels contrôles. Le Ministère des Mines devrait tirer parti de la collaboration avec Revenue Watch pour faire former ses experts économistes, juristes et géologues sur le suivi-contrôle des exportations. La collaboration entre le Ministère des Mines et celui en charge des impôts et taxes doit être renforcées à cet égard.
- Une formation des élus locaux, des autorités des circonscriptions déconcentrées et de leurs responsables financiers respectifs sur les dispositions du nouveau Code minier 2011 et du code des collectivités locales qui les concernent est d'une importance cruciale pour une mise en œuvre réelle de l'ITIE.



## 1 INTRODUCTION

Le présent document expose la stratégie de communication que l'ITIE-G se propose de mettre en œuvre pour mener à bien une des dimensions prépondérantes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), à savoir communiquer pour stimuler la transparence dans la gouvernance minière du pays.

Cette stratégie a été élaborée par le bureau d'études allemand COMO Consult GmbH sur mandat de la GIZ. Une approche participative a été adoptée pour développer la stratégie. Ainsi, de manière itérative, l'input et la validation des membres du Comité de Pilotage, du personnel du Secrétariat Exécutif et de celui du projet 'GIZ SFF-Gouvernance minière, Guinée' ont été sollicités aux moments clés de la gestation de la stratégie. Trois ateliers ont donc été organisés avec ces parties prenantes centrales pour :

- le cadrage de la stratégie (réflexions sur les motivations et enjeux de la stratégie, la sélection des cibles prioritaires et leurs rôles dans le processus ITIE, etc.) ;
- le diagnostic du contexte général et de la situation de communication par rapport à l'ITIE ainsi que pour la définition des objectifs de la stratégie ;
- le développement du cadre conceptuel de la stratégie incluant la définition des besoins en information et l'identification des modalités de communication.

Cette démarche participative a été adoptée pour maximiser l'appropriation des différents axes de la stratégie par ceux qui seront chargés de sa mise en œuvre ainsi que par le commanditaire qui est un des principaux appuis de l'initiative.

Ce document de stratégie comporte cinq parties. Avant de développer les détails de la stratégie, un rappel du contexte qui sert de toile de fond à la mise en œuvre de la stratégie est proposé (cf. section 2). Ce rappel pose la problématique de la gouvernance minière en Guinée, puis explore la relation de cette dernière avec le développement du pays pour finir avec une genèse du processus ITIE dans le pays. La présentation de la stratégie proprement dite commence avec l'exposé du cadre conceptuel comprenant i) les orientations principales de la stratégie : les objectifs et les cibles visées, ii) les besoins en information des différentes cibles et iii) les modalités de communication (section 3). Le cadre conceptuel définit les axes principaux de la stratégie mais ne dit rien par rapport à son exécution. Ceci est l'objet d'une section spécifique intitulée 'Organisation de la mise en œuvre' (section 4), qui identifie et regroupe les actions à mener en termes de paquets d'activités organisés en modules cohérents placés sous la responsabilité spécifique d'un des organes de l'ITIE-G pour accroître la redevabilité (obligation de rendre compte) et l'efficacité de l'exécution. Le rapport s'achève sur un retour global sur les aspects principaux de la stratégie assorti de quelques réflexions sur les évolutions futures (section 5, Conclusion).



## 2 CONTEXTE DE LA STRATÉGIE

Cette revue du contexte est utile non seulement parce qu'elle décrit le contexte dans lequel la stratégie sera exécutée mais aussi parce que cela permet d'établir l'importance de l'ITIE dans un pays comme la Guinée. C'est également l'occasion de revenir sur la genèse de l'ITIE en Guinée pour situer l'étape à laquelle se trouve le processus actuellement dans le pays et pour souligner le caractère crucial de la communication à cette étape.

### 2.1 La Guinée : un contexte physique et humain favorable

Située au Nord-ouest de l'Afrique, à mi-chemin de l'équateur et du tropique du cancer, la Guinée est limitée par l'océan atlantique à l'ouest, la Guinée-Bissau au Nord-ouest, le Sénégal au Nord, le Mali au Nord-est, la Côte d'Ivoire à l'Est, la Sierra Léone et le Liberia au Sud.

Le pays dispose d'un relief varié allant des plaines du littoral à basses altitudes aux zones montagneuses de l'intérieur du pays atteignant en certains endroits une altitude de plus de 1500 mètres. La Guinée est divisée en quatre régions naturelles :

1. La Basse Guinée
2. La moyenne Guinée
3. La Haute Guinée
4. La Guinée Forestière

La Guinée c'est aussi 8 régions administratives, 33 préfectures et 342 communes dont 304 communes rurales (CR) et 38 communes urbaines (CU).

La Guinée est une terre au potentiel considérable aussi bien en surface qu'au niveau de son sous sol. En surface, la Guinée c'est :

- 1500 cours d'eau dont 1200 ne tarissent pas, même durant la saison sèche
- Des milliers d'hectares de plaines très fertiles le long des différents cours d'eau
- Une façade de 300 km sur l'océan atlantique.

Le sous-sol de la Guinée recèle des ressources minières nombreuses et variées telles que :

- Le fer: des réserves estimées à 5 milliards de tonnes
- La bauxite: des réserves estimées à 40 milliards de tonnes
- Le calcaire: des réserves estimées à 40 millions de tonnes
- Le nickel: des réserves estimées à 75 millions de tonnes
- Le diamant: des réserves estimées à 20 millions de carats
- L'or: des réserves estimées entre 5 000 et 10 000 tonnes.

Des investigations ont également montré qu'il existait un potentiel d'exploitation de l'uranium, du graphite, du titane et du pétrole<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La première pierre du forage offshore 'SABOU1' de la Cie Hyperdynamics a été posée par les membres du Gouvernement à 133 Km au SW de Conakry le 02 octobre 2011 à l'occasion du 53<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de la République de Guinée à la souveraineté nationale.

Le contexte physique et humain de la Guinée est assez peu contraignant comparé à d'autres contrées. Avec une superficie de 245 857 km<sup>2</sup> le pays dispose d'un espace relativement maîtrisable, ne réclamant pas des moyens colossaux pour couvrir le pays. Comparée à la République Démocratique du Congo, au Mali ou au Niger, la Guinée fait figure de nation privilégiée sur ce point.

La population de la Guinée ne constitue pas un poids démographique insurmontable non plus, elle est estimée entre 11 et 12 millions d'habitants, autant que le Bénin ou le Togo qui ont des superficies 10 fois moindres.

## 2.2 Performances économiques et gouvernance minière

Malgré des potentialités importantes et des contraintes physiques et humaines limitées, les performances économiques de la Guinée sont assez décevantes comme en témoignent les indicateurs économiques suivants :

- Le PNB était de 378,5 dollars par tête en 2009
- Une croissance économique anémique avec des variations indiquant une faible maîtrise de l'économie: taux de croissance économique de la Guinée passe de 1,8% en 2007 à 4,9% en 2008, puis à -0,2% en 2009, alors que la moyenne continentale se situe à 5%
- Une inflation annuelle de 20,8% en 2010 alors que l'objectif national était de la limiter à 3%
- Un déficit budgétaire de 5,7% en 2010 alors que l'objectif était de le limiter à 1,5%
- Une augmentation des prix des céréales de 132% et une hausse des produits pétroliers de 81% durant la période 2007-2010
- Des réserves de devises n'excédant pas un mois d'importation entre 2008 et 2010.

Sur le plan social aussi, les indicateurs de performance sont faibles ou en baisse comme le montrent les données suivantes :

- La couverture vaccinale est en baisse : le taux de couverture vaccinale passe de 85,3% en 2007 à 65,4% en 2008
- Le taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans est élevé et en hausse : le taux passe de 25,8% en 2005 à 26,1% en 2008
- L'espérance de vie est l'une des plus faibles au monde, elle est de 57,6 ans
- Le taux de scolarisation baisse: il passe de 79% en 2007-08 à 77% en 2008-09
- Le taux d'alphabétisation est faible, il était de seulement 29,5% en 2003
- Le taux d'accès à l'électricité très faible, il s'établit à 18,1%
- L'incidence de la pauvreté est élevée et en nette hausse : la pauvreté progresse de 49,2% en 2002 à 58% en 2010.

Comment expliquer le paradoxe que constituent ces contre-performances économiques et sociales dans un contexte où les potentialités sont si importantes ?

Il faut tout d'abord remarquer que l'économie guinéenne est très sensible aux vicissitudes du secteur minier parce que les revenus issus du secteur minier constituent l'essentiel des recettes d'exportation du pays et qu'elles constituent la principale source de devise pour l'État.

Certes près du quart (22%) des recettes de l'État proviennent actuellement du secteur minier, mais il est important d'observer que la contribution du secteur aux recettes de l'État est en baisse continue depuis les années 80 où elle s'élevait en moyenne à 40%. Cette tendance est confirmée par l'évolution de la part du secteur minier dans la production intérieure brute (PIB) qui est également en baisse continue: elle passe de 15,8% du PIB en 2008, à 14,7% en 2009, puis 14,5% en 2010, et enfin 14,2% en 2011.

La question de la cause de cette baisse des recettes minières se pose alors avec acuité car elle est vraisemblablement à l'origine des contre-performances économiques et sociales du pays. La réduction de la contribution des industries extractives aux recettes de l'État serait-elle due à :

1. à une diversification de l'activité économique ?
2. à une compression de la demande mondiale ?
3. à des problèmes de gouvernance du secteur ?
4. à une combinaison de ces 3 facteurs ?
5. à autre chose ?

L'on peut d'emblée écarter la première alternative car elle est en contradiction avec ce qu'indique l'observation – même élémentaire - de l'évolution récente de l'activité économique en Guinée. Par ailleurs, même si un ralentissement de la demande des produits miniers a été observé à un moment, ce n'est plus le cas depuis un certain temps. C'est plutôt l'inverse qui se produit avec l'explosion de la demande en provenance des pays émergents tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil. La 2<sup>ème</sup> alternative n'est donc pas viable non plus.

De fait la 3<sup>ème</sup> alternative semble la plus conforme à la réalité de la Guinée et c'est d'ailleurs celle que privilégient les autorités actuelles du pays. Elles stigmatisent les choix qui ont été opérés dans le code minier de 1995 qui ont abouti à un allègement substantiel de la taxation minière dans le but d'attirer les investissements privés. Elles pointent également à l'index la multiplication des caisses qui a non seulement encouragé l'abandon de l'orthodoxie dans la gestion de ressources de l'État, mais qui a également rendu la traçabilité des ressources générées difficile. Tout ceci s'est traduit par une forte évasion des recettes minières au profit de quelques-uns aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

La gouvernance est apparemment une des préoccupations majeures des autorités actuelles, y compris dans le secteur extractif. Quelques initiatives récentes illustrent cette priorité donnée à la gouvernance :

1. Sélection de la gouvernance comme une des priorités principales du DSRP
2. Sollicitation de la collaboration de Revenue Watch pour le renforcement des capacités des institutions en charge de la question minière
3. Mise au point d'un nouveau code minier.

La gouvernance du secteur minier est manifestement au cœur du paradoxe évoqué ci-dessus. L'ITIE étant une initiative qui vise à renforcer la gouvernance du secteur à travers une augmentation de la transparence, sa mise en œuvre devient un aspect important de l'amélioration des performances économiques du pays. Le redémarrage du processus ITIE et la volonté de l'État de mettre des moyens conséquents à la disposition de l'ITIE-G sont autant de pas dans la bonne direction qu'il convient de mesurer à leur juste valeur. En effet, l'évolution de l'ITIE en Guinée n'a pas toujours été aussi positive comme l'indique l'historique ci-dessous.

### 2.3 Le processus ITIE en Guinée

Le processus ITIE en Guinée peut être résumé à travers quelques dates phares :

- Avril 2005 : Adhésion de la Guinée à l'ITIE
- Juillet 2007 : Publication du premier rapport annuel de la Guinée relatif aux recettes de l'année 2005
- 2008 : Démarrage du 2<sup>ème</sup> rapport annuel consacré aux recettes de l'année 2006
- Décembre 2009 : Suspension volontaire de la Guinée après l'interruption de l'appui de la Banque Mondiale consécutif à l'arrêt de la coopération de la communauté internationale suite aux événements qui ont suivi la prise du pouvoir par les militaires en 2008
- Mars 2011 : Levée de la suspension volontaire et relance du processus ITIE
- Août 2011 : Lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des rapports annuels 2007-2010
- 29 Février 2012 : Date retenue pour la remise du rapport de validation de la Guinée

La publication du rapport relatif à l'audit et à la réconciliation des données sur les recettes minières de la Guinée pour l'année 2005 (appelé rapport annuel 2005 pour raccourcir) a été la première occasion de réalisation d'actions de communication systématiques par l'ITIE-G. Ces actions ont mobilisé aussi bien le Secrétariat Exécutif que le Comité de Pilotage. Ces actions ne relevaient toutefois pas d'une stratégie de communication mûrement réfléchie et toutes les parties prenantes s'accordent à dire qu'il faut remédier à cet état de fait pour les futurs rapports.

Après moult péripéties relatives aux contestations et rejets dont il a fait l'objet, le rapport annuel 2006 est actuellement en passe d'être publié. Cet événement sera l'une des premières occasions pour mettre en œuvre la présente stratégie.

La suspension volontaire du processus en Guinée a entraîné une certaine léthargie des organes de l'ITIE-G. Durant cette période, le Secrétariat Exécutif ne disposait plus des moyens adéquats pour fonctionner, car seule la GIZ lui apportait encore des appuis institutionnels et techniques ponctuels. Le Comité de Pilotage ne se réunissait plus et certains de ses membres n'étaient plus sûrs de leur appartenance au dispositif suite à des mutations et autres évolutions dans leurs carrières (affectations, responsabilités ministérielles, changement de statut, etc.). Le Conseil de supervision ne s'était plus réuni depuis une éternité également.

Depuis la reprise et le retour de la Guinée au statut de pays candidat à l'ITIE, la Banque Mondiale, la BAD et le Gouvernement de la République de Guinée ont promis des appuis financiers qui permettraient une reprise totale des activités de l'ITIE-G. La mise à disposition de ces fonds est attendue incessamment – et impatientement – par l'ITIE-G.

Enfin, il convient de signaler que, même si la date retenue pour l'examen du rapport de validation de l'ITIE-G est proche (i.e. 29 février 2012), l'appel d'offres pour le recrutement d'un validateur n'a pas encore été lancé en ce début du mois d'Octobre 2011, ce qui jette quelques doutes sur la faisabilité de la validation à la date retenue.

La communication est l'une des pierres angulaires de la lutte contre l'opacité, elle est l'une des conditions *sine qua non* de la transparence. En conséquence, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication est devenue une des condi-

tions de la validation et, donc, de l'accession d'un État au statut de pays 'conforme à la norme ITIE'. Ceci souligne tout l'enjeu de la présente stratégie pour l'ITIE-G.

## **2.4 Caractéristiques principales de la situation de départ en matière d'information et de communication**

La détermination des différentes dimensions d'une stratégie de communication doit être alimentée par une bonne compréhension de la situation de départ, c'est-à-dire le niveau d'information du public-cible sur les problématiques considérées, qui sont pour le cas présent :

- la connaissance de l'ITIE ;
- le niveau d'information sur le secteur minier ;
- les perceptions et croyances du public sur la gouvernance du secteur minier.

Le temps imparti à la présente étude ne permettait pas d'utiliser une approche quantitative pour aboutir à une bonne approximation des connaissances et perceptions des Guinéens sur ces thématiques à travers un sondage d'opinions en bonne et due forme. Une approche qualitative a donc été utilisée pour à la fois se faire une idée des connaissances et perceptions mais aussi obtenir quelques détails sur les caractéristiques du dispositif de communication de masse existant en Guinée. Trois focus-groups ont donc été organisés à cet effet :

1. un focus-group avec un public urbain choisi au hasard ;
2. un autre focus group avec un public rural sélectionné de manière aléatoire ;
3. un dernier focus-group avec les représentants de différents médias (presse écrite, radio, télévision, information par internet).

Ces focus-groups ont fourni l'essentiel de l'information utilisée pour rédiger cette section.

### **2.4.1 Niveau d'information et perceptions du public guinéen**

#### *2.4.1.1 Connaissance de l'ITIE*

Le niveau d'information du public guinéen par rapport à l'ITIE apparaît très faible. À part les parties prenantes directes (SE, Comité de Pilotage, administration des mines...) la plupart des guinéens ne semble pas connaître l'ITIE, malgré les actions de communication entreprises lors de l'adhésion au processus et lors du lancement du rapport annuel 2005.

En zone urbaine, certains en ont entendu parler mais n'en connaissent pas les détails. En zone minière par contre, l'initiative n'est pratiquement pas connue, y compris par le personnel non-cadre des compagnies minières. Selon une des personnes interviewées, 80% des Guinéens ne connaissent pas l'ITIE - et ceci est probablement assez optimiste.

Parmi ceux qui ont entendu parler de l'ITIE, certains en ont des perceptions erronées telles que '*l'initiative permet de savoir comment les ressources générées par les industries extractives ont été utilisées*', ou '*la Guinée a été suspendue parce qu'elle ne payait pas ses cotisations à l'ITIE*', ou bien encore '*l'ITIE est une action de la société civile*'.

Tout ceci indique qu'une action vigoureuse d'information du public-cible sur l'initiative et sur les différentes étapes de sa mise en œuvre en Guinée est nécessaire.

#### 2.4.1.2 Niveau d'information du public sur le secteur minier guinéen

Le public guinéen semble assez informé sur les aspects généraux du secteur minier de son pays. Il connaît assez bien les produits miniers exportés par le pays, la plupart des personnes scolarisées sont en mesure de les citer. Les gens savent aussi qu'il y a une répartition des revenus miniers entre le niveau central et le niveau déconcentré, y compris au niveau rural.

Par contre, la plupart des personnes interviewées ne connaissait ni les quantités exportées, ni les ressources générées et encore moins l'utilisation qui en est faite. Ces personnes ne savent pas non plus où trouver l'information sur ces questions : beaucoup pensent que *'seule l'administration des mines dispose de ces informations'* – ou, peut-être, *'les personnes qui reçoivent les versements'*, c'est-à-dire, - pour les ruraux - les autorités des circonscriptions déconcentrées ou celles des collectivités décentralisées.

Il devient urgent non seulement que le public guinéen soit mieux informé sur ces questions mais qu'il sache aussi que les rapports annuels constitueront désormais une source d'information permanente par rapport à ces problématiques. En conséquence, la stratégie de communication à élaborer doit permettre de rendre les rapports annuels accessibles aux publics urbains et ruraux.

#### 2.4.1.3 Perceptions sur la gouvernance du secteur minier

Les opinions du public guinéen - urbain comme rural - sur la gouvernance du secteur minier sont négatives et parfois erronées – ce qui est fréquent lorsque la transparence n'est pas de mise et que l'information du public est négligée. Les opinions les plus fréquemment exprimées durant les focus-groups sont les suivantes :

- *les agents de l'administration minière s'accaparent des ressources générées par les industries extractives ;*
- *les infrastructures réalisées par les sociétés minières dans leur zone d'implantation remplacent les ressources qui devraient revenir aux communautés riveraines ;*
- *les quelques ressources que les compagnies minières versent parfois aux administrations locales sont systématiquement détournées ;*
- *les impacts positifs de l'exploitation minière vont essentiellement aux compagnies minières et aux cadres de l'administration minière ; par contre, les impacts négatifs (santé, perte de production, destruction de l'environnement) sont récoltés par les populations riveraines ;*
- *les conflits et révoltes que l'on observe fréquemment dans les zones minières proviennent de la différence d'accès aux retombées de l'exploitation minière : les communautés riveraines pensent qu'elles n'en profitent pas ;*
- *les communautés riveraines ne veulent pas payer l'eau et/ou l'électricité parce que pour elles c'est tout ce qu'elles 'gagnent' des compagnies minières ;*
- *la contribution des industries extractives à la lutte contre la pauvreté doit se limiter à la part versée aux administrations locales : préfectures, sous-préfectures.*

L'intérêt de cette revue n'est pas la véracité ou fausseté des informations et allégations qui s'y sont exprimées, mais bien le fait qu'elles déterminent les comportements des individus et des communautés. En particulier, les perceptions reportées ci-dessus ne peuvent qu'avoir un effet pernicieux sur les attitudes des gens. Elles génèrent

suspicion, frustration et désillusion qui, à leur tour, sont des terrains fertiles pour l'incivisme et la révolte. Ces perceptions se nourrissent de l'opacité et de l'absence d'une information fiable sur des questions qui sont loin d'être anodines. L'ITIE et la stratégie de communication qui l'accompagne devraient permettre de réduire la distribution et l'incidence de telles attitudes et perceptions.

#### 2.4.2 Aspects principaux de la couverture médiatique du pays

En l'absence d'une étude d'auditoire de référence permettant de connaître le niveau de pénétration et l'accessibilité de chaque média ainsi que les préférences de chaque strate de la population en la matière, des questions *ad hoc* ont été posées aux participants des 3 focus groups. Les réponses obtenues peuvent être résumées par les généralisations suivantes :

- la presse écrite se limite essentiellement à Conakry et dans les grands centres urbains ;
- la télévision nationale n'est reçue que dans les zones urbaines et ce par une portion assez limitée de la population ;
- dans toutes les contrées du pays, il existe maintenant plusieurs radios locales - privées et communautaires - en plus des radios régionales et de la radio nationale ;
- la radio paraît être le mass média le plus accessible car pouvant être captée même avec des téléphones portables bon-marchés ;
- il y a des localités, pas nécessairement dans des régions reculées, qui ne reçoivent ni la radio, ni la télévision (excepté à travers une antenne parabolique, ce qui exclut la plupart des gens) ; ceci est le cas y compris dans les zones minières ;
- Internet est limité à la population scolarisée assez jeune et est disponible surtout à Conakry ; toutefois il existe déjà un site guinéen d'information en ligne
- il y a, à Conakry, plusieurs agences de communication pouvant développer un design et réaliser des supports de communication non-interactifs tels que les pancartes, les panneaux, les affiches, les agendas, les calendriers, les Éphémérides, etc. ;
- l'émergence de nouvelles télévisions privées.



### 3 CADRE CONCEPTUEL DE LA STRATÉGIE

Après avoir décrit le contexte qui sert à la fois de motivation et de site d'exécution de la stratégie envisagée, nous sommes en meilleure position pour développer une stratégie adaptée à la situation. La présente partie comprend i) une présentation des orientations principales de la stratégie proposée (objectifs cibles et horizon temporel), ii) une caractérisation des informations qui seront disséminées dans le cadre de la stratégie et iii) une description des modalités spécifiques de ladite dissémination.

#### 3.1 Orientations principales de la stratégie

##### 3.1.1 Objectifs de la stratégie

Étant donné la situation décrite dans la partie contexte et compte tenu des buts visés par l'ITIE sur le plan international, les objectifs suivants ont été retenus pour la stratégie de communication de l'ITIE-G.

##### Objectifs généraux :

1. Créer les conditions nécessaires à un dialogue permanent sur l'utilisation des ressources générées par l'industrie extractives
2. Améliorer le climat des affaires et les relations entre les acteurs concernés par l'exploitation minière en Guinée
3. Réduire le climat de suspicion si favorable à l'incivisme et à la révolte
4. Améliorer le contrôle et la gestion des ressources générées par les industries extractives

##### Objectifs spécifiques :

1. Fournir une source d'information fiable sur les recettes de l'État dans le domaine des industries extractives
2. Améliorer la connaissance des dispositions pertinentes relatives à la détermination et à la répartition des recettes minières (loi sur la décentralisation, code minier etc.)
3. Protéger la réputation et renforcer la crédibilité des principaux acteurs du secteur minier : administrations déconcentrées et décentralisées, administration minière, administration des finances et des impôts, compagnies minières.

##### 3.1.2 Cadre temporel et cibles de la stratégie

La présente stratégie de communication est développée pour être mise en œuvre durant une période d'un an, c'est-à-dire jusqu'à fin Septembre 2012. Les modalités de mise en œuvre figurant dans la partie 4 de ce rapport ont été proposées en conséquence. La stratégie devrait être évaluée puis mise à jour à la fin de cette période. Les activités qui ne sont plus d'actualité pourraient alors être enlevées de la stratégie et celles qui sont encore pertinentes pourraient être reprises pour la suite concomitamment avec les nouvelles actions qui ne manqueront pas d'être identifiées chemin faisant.

Une séance de brainstorming sur les cibles de la stratégie de communication a été menée avec le Secrétariat Exécutif de l'ITIE, certains membres du comité de Pilotage et le projet 'GIZ-SFF Gouvernance minière, Guinée' lors de l'atelier de ca-

drage de la stratégie. À l'issue de cette séance, les cibles suivantes ont été retenues comme prioritaires pour la stratégie envisagée en raison de leur rôle par rapport à la transparence dans les industries extractives :

#### Institutions et administrations centrales

1. Le gouvernement de la République
2. Le législateur
3. Les autres institutions républicaines
4. L'administration publique financière
5. L'administration minière

#### Administrations décentralisées et déconcentrée

1. Les autorités décentralisées
2. Les autorités locales des zones minières

#### Secteur privé minier

1. La chambre des mines
2. Les sociétés minières

#### Les citoyens

1. Les communautés riveraines des zones d'extraction minière
2. Le citoyen lambda

#### Organisations non-étatiques

1. La société civile
2. Les medias
3. Les syndicats
4. Les partis politiques

C'est vers ces cibles que les informations de l'ITIE-G seront diffusées systématiquement et en priorité. En effet, l'on pourrait considérer que l'initiative aura échoué si ces publics-cibles demeurent ignorants des recettes minières ou si elles sont exclues des discussions sur l'utilisation de ces ressources.

### **3.2 Les informations à communiquer et leurs motivations**

Une fois les orientations de la stratégie définies, il convient de circonscrire les informations dont les cibles prioritaires auraient besoin pour participer au processus ITIE. C'est ce qui est proposé dans cette section. L'identification des besoins en information a été basée sur les rôles et intérêts de chacun des publics visés. Partant de là, les informations à donner et les résultats attendus de l'action de communication ont été spécifiés pour chaque public dans le tableau proposé dans la Figure 1 ci-dessous. Il convient de souligner que ce tableau doit être lu – pour chaque cible - verticalement, colonne par colonne, pour mieux en saisir la logique.

Figure 1 : Tableau synoptique besoins en information et résultats escomptés

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
<b>INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS CENTRALES</b>					
<b>Le Gouvernement de la République</b>	Afficher une volonté politique pour l'ITIE	Définition des orientations stratégiques	Amélioration du climat des affaires, sécurisation des investisseurs	Les intérêts du gouvernement par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Le Gouvernement de la République de Guinée facilite la mise en œuvre de l'ITIE, notamment lors qu'il élabore le budget annuel
	Apporter un soutien politique à l'initiative	Montage de projets conformes aux besoins des collectivités locales	Optimisation des recettes générées par les industries extractives à travers l'amélioration du système de contrôle et de suivi	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Le Gouvernement de la République de Guinée utilise les données générées à travers l'ITIE pour améliorer la contribution des industries extractives à la lutte contre la pauvreté
	Obliger les administrations publiques et les sociétés minières à fournir les données statistiques sur les revenus miniers	Adoption de mesures favorables à la réduction de la pauvreté	Réduction du climat de suspicion entourant la gestion des recettes issues de l'exploitation minière	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Les suspicions sur la mauvaise utilisation des ressources issues de l'exploitation minière par les autorités gouvernementales s'estompent
	Mettre les ressources nécessaires au fonctionnement du secrétariat exécutif à disposition	Élaboration d'une stratégie minière intégrant l'ITIE		Les suspicions qui entourent la collecte et la gestion des recettes liées à l'exploitation minière	
	Assurer une supervision régulière et responsable du programme du SE ITIEG	Accepter le dialogue avec la société civile	Développement de projet de lois favorables à la transparence	Les besoins en appui du Secrétariat Exécutif par rapport au gouvernement (ressources financières, appui politique, instructions aux parties prenantes)	Résultats des rapports annuels
		mise au point d'une stratégie de prévention et de gestion des conflits	Contrôle et suivi effectif et de qualité des paiements et des revenus		Recommandations du réconciliateur
				Progression du processus de validation	

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
<b>L'Assemblée Nationale</b>	Voter des lois favorables à la transparence	Contrôle l'action du Gouvernement	Dispose d'un outil supplémentaire de contrôle de l'action gouvernementale	Les intérêts de l'Assemblée Nationale par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	L'Assemblée Nationale facilite la mise en œuvre de l'ITIE, notamment au moment de l'adoption de la Loi des Finances
	Décider de l'éventuelle insertion des dispositions de l'ITIE dans les textes miniers	Élaboration des textes législatifs	La Commission des finances peut exiger une meilleure utilisation des ressources financières issues des industries extractives	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	L'Assemblée Nationale contribue à l'information des populations sur l'ITIE
	Participer à l'adoption du budget de l'ITIE	Peut demander des comptes au gouvernement sur sa gestion des ressources issues des industries extractives		Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	L'Assemblée Nationale initie un débat permanent au sein de la Commission des Finances et avec le Ministère du Budget sur l'utilisation optimale des ressources générées par les industries extractives, notamment en faveur de la lutte contre la pauvreté
	Décider de l'approbation des recommandations des rapports ITIE	Peut contrôler le respect des conventions minières	Peut utiliser le rapport ITIE dans le processus d'approbation des lois des finances et lois des règlements	Les besoins en appui du Secrétariat Exécutif par rapport à l'Assemblée Nationale (ressources financières, information des populations)	
	Susciter les débats sur la transparence	Initiation de la révision des conventions minières		Résultats des rapports annuels	
	Participer à la sensibilisation des populations locales			Recommandations du réconciliateur Progression du processus de validation	Les conditions sont créées pour une reddition des comptes effective par rapport aux recettes générées par les industries extractives
<b>Institutions républicaines de réflexion et de prospective (Conseil Économique et Social, Secrétariat Permanent SRP)</b>	Encourager et soutenir la mise en œuvre de l'ITIE	Proposition de priorités stratégiques à long terme pour l'utilisation des ressources de l'État	Disposent de données sur les ressources disponibles pour mener à bien les politiques de l'État	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Les conditions sont créées pour une meilleure utilisation des ressources générées par les industries extractives pour mener à bien la lutte contre la pauvreté
			Peuvent utiliser les rapports annuels pour proposer des clefs d'utilisation des recettes minières	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
<b>Institutions républicaines de contrôle et de répression (Cour des Comptes, appareil judiciaire)</b>	Encourager la mise en œuvre de l'ITIE	Statuer sur des requêtes	Disposent d'un outil supplémentaire pour détecter les anomalies	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Amélioration des recettes de l'État ainsi que celles des collectivités locales concernées
			Peuvent décider d'approfondir les recherches sur la collecte et l'utilisation des ressources générées par les industries extractives	Résultats des rapports annuels Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.) Progression du processus de validation	Les conditions sont créées pour une reddition des comptes effective par rapport aux recettes générées par les industries extractives
<b>L'administration publique financière (Trésor, Banque Centrale, Douanes, Ministère du Budget, Ministère des Finances, Ministère du Plan)</b>	Faciliter l'accès aux données sur les recettes de l'État	Peut décider d'améliorer le système de contrôle interne et externe des services relatifs au suivi des recettes de l'État	Augmentation des ressources de l'État à travers une optimisation des recettes du secteur minier	Intérêts spécifiques des différentes administrations publiques financières par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Amélioration des recettes de l'État ainsi que celles des collectivités locales concernées
			Améliorations des primes perçues par les agents des administrations concernées (douanes, Trésor...)	Les suspicions qui entourent la collecte et la gestion des recettes minières Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Amélioration progressive de l'accessibilité et de la qualité des données relatives aux recettes de l'État Les suspicions sur la mauvaise gestion des ressources issues de l'exploitation minière par les administrations publiques financières s'estompent
			Réduction du climat de suspicion entourant l'administration publique financière par rapport à la gestion des recettes minières	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications Les résultats des rapports annuels Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
<b>L'administration minière</b>	Faciliter la comparaison des recettes avec les dispositions du code minier et des conventions et contrats afférant	Décider de contrôler la mise en œuvre effective des dispositions du code minier ainsi que celles des conventions et contrats miniers  Peut décider d'améliorer le système de contrôle interne et externe des quantités et teneurs des minerais exportés par les compagnies minières	Réduction du climat de suspicion entourant l'administration minière par rapport à la gestion des recettes issues de l'exploitation minière  Meilleure mise en application des dispositions du code minier et des conventions et contrats afférant	Intérêts de l'administration minière par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE  Les suspicions qui entourent l'administration minière par rapport à la collecte et la gestion des recettes liées à l'exploitation minière  Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration  Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications  Les résultats des rapports annuels  Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	Amélioration des recettes de l'État ainsi que celles des collectivités locales concernées  Amélioration du système de contrôle interne et externe des quantités et teneurs  Les suspicions sur l'implication de l'administration minière dans la mauvaise gestion des ressources issues de l'exploitation minière s'estompent
<b>LES ADMINISTRATIONS DÉCENTRALISÉES ET DÉCONCENTRÉES</b>					
<b>Les autorités des collectivités décentralisées (communes, régions), notamment celles des zones minières</b>	Faciliter la collecte des données sur les recettes des collectivités décentralisées issues de l'exploitation minière	Peuvent instruire leurs services financiers de mettre les documents financiers à la disposition du réconciliateur  Peuvent décider d'ouvrir un dialogue permanent sur l'utilisation faite des ressources	Augmentation probable des recettes des collectivités décentralisées due à l'amélioration du respect des textes qui régissent le secteur par les compagnies minières  Réduction du climat de suspicion entourant les responsables des	Intérêts des autorités des collectivités décentralisées dans la mise en œuvre de l'ITIE  Les suspicions qui entourent les autorités des collectivités décentralisées par rapport à la collecte et la gestion des recettes minières  Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Les données sur les ressources mises à la disposition des collectivités décentralisées sont plus accessibles et de meilleure qualité  Un dialogue permanent est instauré sur l'utilisation des ressources générées par l'exploitation minière  Davantage d'actions de développement et d'amélioration des

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
			collectivités décentralisées par rapport à la gestion des recettes issues de l'exploitation minière	Étapes et implications de la mise en œuvre de l'ITIE  Résultats des rapports annuels  Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)  Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	conditions de vie sont mises en œuvre au niveau local  Les suspicions sur la mauvaise utilisation des ressources issues de l'exploitation minière par les autorités des collectivités décentralisées s'estompent
<b>SECTEUR PRIVÉ MINIER</b>					
<b>La Chambre des Mines</b>	Faciliter la collaboration des sociétés minières à la mise en œuvre de l'ITIE  Faciliter la collecte des données sur les versements effectués par les sociétés minières  Faciliter l'accès aux états financiers des sociétés minières	Peuvent décider de demander aux sociétés minières de coopérer volontairement à la collecte des données	Amélioration du climat des affaires  Amélioration des relations avec les communautés riveraines des sites miniers  Réduction du climat de suspicion entourant les sociétés minières par rapport aux versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes	Intérêts les sociétés minières par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE  Les suspicions entourant les sociétés minières par rapport aux redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes  Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration  Étapes et implications de la mise en œuvre de l'ITIE  Résultats des rapports annuels  Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	Les données sur les versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes sont plus accessibles et de meilleure qualité  Les états financiers des sociétés minières sont accessibles  Les suspicions qui entourent les sociétés minières par rapport aux versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes s'estompent  Le climat des affaires est plus sain



CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
<b>Les sociétés minières</b>	Faciliter la collaboration des sociétés minières à la mise en œuvre de l'ITIE	Peuvent décider de coopérer volontairement à la collecte des données	Améliorer le climat des affaires	Intérêts des sociétés minières par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Les données sur les versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes sont plus accessibles et de meilleure qualité
	Faciliter la collecte des données sur les versements effectués par les sociétés minières		Améliorer les relations avec les communautés riveraines des sites miniers	Les suspicions qui entourent les sociétés minières par rapport aux versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes	Les états financiers des sociétés minières sont accessibles
	Faciliter l'accès aux états financiers des sociétés minières		Réduction du climat de suspicion entourant les sociétés minières par rapport aux versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration Les étapes et implications de la mise en œuvre de l'ITIE Les résultats des rapports annuels Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	Les suspicions qui entourent les sociétés minières par rapport aux versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes s'estompent Le climat des affaires est plus sain Les relations de confiance avec les communautés sont améliorées
<b>LES CITOYENS</b>					
<b>Les communautés riveraines des zones d'extraction minière</b>	Peuvent faire pression pour la mise en œuvre de l'ITIE	Peuvent décider de demander des comptes aux autorités des collectivités décentralisées	Disposer des informations régulières et précises sur les versements effectués par les sociétés minières aux collectivités décentralisées	Intérêts des communautés riveraines par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Les conditions pour un dialogue permanent sur l'utilisation des ressources versées par les sociétés minières sont créées
		Peuvent tenter des actions en justice	Possibilité de demander des comptes sur l'utilisation faite des versements effectués par les sociétés minières	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Des comptes sont demandés aux autorités des collectivités décentralisées Des recours sont introduits au niveau des circonscriptions territoriales
				Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conven-	Davantage d'investissements en

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
Le citoyen lambda				<p>tions minières, code des collectivités locales, etc.)</p> <p>Les résultats des rapports annuels</p>	<p>faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations sont réalisés</p>
	<p>Peut décider de s'engager pour faire pression pour la mise en œuvre effective de l'initiative</p>	<p>Peut décider de s'engager en faveur d'une meilleure utilisation des ressources générées par les industries extractives</p> <p>Peut décider de s'engager en faveur d'un meilleur recouvrement des ressources dues à l'État et/ou aux communautés locales</p>	<p>Disposer des informations régulières et précises sur les versements effectués par les sociétés minières aux collectivités décentralisées et aux circonscriptions territoriales</p> <p>Possibilité de s'engager pour un débat en faveur d'une meilleure utilisation des ressources générées par l'exploitation minière</p>	<p>Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration</p> <p>Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications</p> <p>Les résultats des rapports annuels</p> <p>Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)</p>	<p>Les conditions pour un engagement du citoyen pour la mise en œuvre de l'initiative sont remplies</p> <p>Les conditions pour un engagement du citoyen en faveur d'une amélioration des recettes de l'État dans le domaine des industries extractives sont réunies</p> <p>Les conditions pour un engagement du citoyen en faveur d'une meilleure utilisation des ressources générées par les industries extractives sont réunies</p> <p>Davantage de citoyens s'engagent, ils ont davantage confiance et ont un sens civique plus poussé</p>

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
<b>STRUCTURES NON-ÉTATIQUES</b>					
<b>Les ONGs et associations</b>	<p>Peuvent faire pression pour la mise en œuvre de l'ITIE</p> <p>Contribuer à faire connaître l'ITIE par le grand public</p> <p>Faire connaître les résultats des rapports annuels</p>	<p>Peuvent décider de demander des comptes aux autorités des collectivités décentralisées et aux autorités nationales</p> <p>Peuvent demander des débats sur l'utilisation des ressources générées par les industries extractives</p> <p>Peuvent tenter des actions en justice</p>	<p>Disposer des informations régulières et précises sur les versements effectués par les sociétés minières aux collectivités décentralisées et aux circonscriptions territoriales</p> <p>Possibilité de demander des comptes sur l'utilisation faite des versements effectués par les sociétés minières</p>	<p>Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration</p> <p>Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications</p> <p>Les résultats des rapports annuels</p> <p>Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)</p> <p>Progression du processus de validation</p>	<p>Les ONGs et associations se mobilisent pour une mise en œuvre effective de l'initiative</p> <p>Les ONGs et associations demandent des comptes sur l'utilisation des recettes minières</p> <p>Les ONGs et associations demandent des débats sur l'utilisation des recettes minières pour la lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie aux niveaux décentralisé et national</p> <p>Les mauvaises pratiques éventuelles ne passent pas inaperçues</p>
<b>Les medias</b>	<p>Contribuer à faire connaître l'ITIE par le grand public</p> <p>Faire connaître les résultats des rapports annuels</p> <p>Informer le public sur l'évolution du processus de validation</p>	<p>Décident de l'opportunité d'enquêter et de diffuser les informations</p>	<p>Ont de la matière pour alerter l'opinion sur les mauvaises pratiques au niveau national et au niveau local</p> <p>Ont de la matière pour développer leur clientèle et leur l'audience</p>	<p>Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration</p> <p>Les étapes et implications de la mise en œuvre de l'ITIE</p> <p>Résultats des rapports annuels</p> <p>Dispositions pertinentes des textes suivants : code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.</p> <p>Progression de la validation</p>	<p>L'opinion publique nationale est informée de l'initiative</p> <p>L'opinion publique nationale est informée des résultats des rapports annuels</p> <p>Les bonnes et mauvaises pratiques sont mises en exergue</p> <p>Des débats sur les meilleures utilisations des recettes minières ont régulièrement lieu</p>

CIBLES	RÔLE PAR RAPPORT À L'ITIE	LATITUDE/POUVOIR DÉCISIONNEL	INTÉRÊT VIS-À-VIS DE L'ITIE	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	RÉSULTATS ATTENDUS/UTILISATIONS ENVISAGÉES
<b>Les syndicats des travailleurs du secteur minier</b>	Peuvent faire pression sur leur employeur pour une meilleure collaboration à l'initiative	Peuvent décider de dénoncer les éventuelles mauvaises pratiques des sociétés minières	Possibilité de s'engager dans le débat sur la meilleure utilisation des ressources générées par les industries extractives pour une amélioration des conditions de vie au niveau local et au niveau national	<p>Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration</p> <p>Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications</p> <p>Les résultats des rapports annuels</p> <p>Dispositions pertinentes des textes suivants : code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)</p>	<p>Une amélioration de l'accessibilité et de la qualité des données issues des sociétés minières</p> <p>Les syndicats s'engagent dans la discussion sur la meilleure utilisation des ressources générées par l'exploitation minière</p>
<b>Les partis politiques</b>	<p>Peuvent faire pression pour la mise en œuvre de l'ITIE</p> <p>Contribuer à faire connaître l'ITIE par le grand public</p> <p>Faire connaître les résultats des rapports annuels</p>	<p>Peuvent demander des débats sur l'utilisation des recettes minières</p> <p>Peuvent demander des comptes sur La gestion des recettes minières</p> <p>Peuvent développer des stratégies pour une meilleure utilisation des recettes minières</p> <p>Peuvent dénoncer les mauvaises pratiques</p>	<p>Ont une idée des moyens disponibles à l'exécutif pour mener à bien ses politiques</p>	<p>Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration</p> <p>Les différentes étapes et implications de l'ITIE</p> <p>Résultats des rapports annuels</p> <p>Dispositions pertinentes des textes suivants : code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.</p> <p>Progression du processus de validation</p>	<p>Les partis politiques contrôlent l'usage fait des ressources générées par l'exploitation minière</p> <p>Les partis politiques sont en mesure de participer au débat sur la meilleure utilisation des ressources générées par les industries extractives</p> <p>Les mauvaises pratiques éventuelles ne passent pas inaperçues</p>

### **3.3 Les modalités de la communication : sources, supports et canaux**

Les motivations, les objectifs et les informations à transmettre ont été définis ci-dessus. Il s'agit à présent de déterminer la manière dont ces informations seront transmises aux destinataires envisagés. Le but est de sélectionner les outils et canaux les plus adaptés à la fois au public-ciblé et aux contenus à véhiculer. Le tableau ci-dessous récapitule les options choisies. Pour chaque public-cible et pour chaque élément d'information, les sources, supports et canaux ou plateformes sont spécifiés. De plus le ou les organes responsables de la transmission de l'information sont indiqués puis la position de l'action d'information dans la séquence des événements est proposée. Contrairement au tableau de la Figure 1 ci-dessus, le tableau de la Figure 2 doit être lu horizontalement, ligne par ligne.

Figure 2 : Tableau synoptique des modalités de communication

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>Le Gouvernement de la République</b>	Les intérêts du gouvernement par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Rapport ad hoc	Présentation PowerPoint + Synthèse écrite	Exposé d'1h30 aux membres du gouvernement	Secrétariat Exécutif	Au début de la relance du processus ITIE (Octobre Novembre 2011) et chaque fois qu'il y a un nouveau ministre pour l'un des départements clefs. Base : Lettre du président du conseil de supervision pour annoncer les exposés
	Les suspicions qui entourent la collecte et la gestion des recettes liées à l'exploitation minière	Rapport d'enquête/sondage	Présentation PowerPoint + Synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Progression du processus de validation	Aucune	Présentation PowerPoint + Synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité
	Les besoins en appui du Secrétariat Exécutif (ressources financières, appui politique, instructions aux parties prenantes)	Budget du Secrétariat Exécutif	Présentation PowerPoint + document de budget	Idem	Idem	Même activité
	Résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémo de synthèse et rapport	Courrier + site web ITIE-G	Idem	Activité répétitive : chaque année à la réception du rapport
	Recommandations du réconciliateur	Rapports annuels	Idem	Idem	Idem	Même activité

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>L'Assemblée Nationale</b>	Les intérêts de l'Assemblée Nationale par rapport à l'ITIE	Rapport ad hoc	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Exposé d'1h30 pour le bureau de l'Assemblée et chacune des commissions pertinentes	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE et par la suite aux nouveaux membres de l'Assemblée chaque fois qu'il y aura élection
	Les caractéristiques et structuration de l'initiative	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Progression du processus de validation	Aucune	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité
	Les besoins en appui du Secrétariat Exécutif (ressources financières, information des populations)	Budget du Secrétariat Exécutif	Présentation PowerPoint + document de budget	Idem	Idem	Même activité
	Résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémo de synthèse et rapport	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
	Recommandations du réconciliateur	Rapports annuels	Idem	Idem	Idem	Même activité
<b>Institutions républicaines de réflexion et de prospective (Conseil Économique et Social, Secrétariat Permanent SRP)</b>	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Exposé d'1h30 pour chaque structure+ site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les différentes étapes de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémo de synthèse et rapport	Courrier + site web ITIE-G	Idem	Chaque année à la réception du rapport



CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>Institutions républicaines de contrôle et de répression (Court des Comptes, Inspecteurs d'état)</b>	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Exposé d'1h30 pour chaque structure+ site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)	Les différents textes en question	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité
	Progression du processus de validation	Aucune	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémo de synthèse et rapport	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
<b>L'administration publique financière (Trésor, Banque Centrale, Douanes, Ministère du Budget, Ministère des Finances)</b>	Intérêts des différentes administrations financières par rapport à l'ITIE	Rapport ad hoc	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Exposé d'1h30 pour chaque structure	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les suspicions qui entourent la collecte et la gestion des recettes liées à l'exploitation minière	Rapport d'enquête/sondage	Idem	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	Documents réconciliateurs	Présentation PowerPoint + exemplaire gabarit	Idem	Idem	Même activité
	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémo de synthèse et rapport	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>L'administration minière</b>	Intérêts de l'administration minière par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Rapport ad hoc	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Exposé d'1h30 pour chaque structure	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les suspicions qui entourent l'administration minière par rapport à la collecte et la gestion des recettes liées à l'exploitation minière	Rapport d'enquête/sondage	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	Documents réconciliateurs	Présentation PowerPoint + exemplaire gabarit	Idem	Idem	Même activité
	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
<b>Les autorités des collectivités décentralisées (communes, régions), notamment celles des zones minières</b>	Intérêts des responsables des collectivités décentralisées par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Rapport ad hoc	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Exposé d'1h30 pour chaque structure	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les suspicions qui entourent les autorités des collectivités décentralisées par rapport à la collecte et la gestion des recettes liées à l'exploitation minière	Rapport d'enquête/sondage	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
La chambre des mines	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)	Les différents textes en question	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité
	Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	Documents réconciliateurs	Présentation PowerPoint + exemplaire gabarit	Idem	Idem	Même activité
	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
	Intérêts des sociétés minières par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE	Rapport ad hoc	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Exposé d'1h30 pour chaque structure	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les suspicions qui entourent les sociétés minières par rapport aux versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes	Rapport d'enquête/sondage	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les étapes et implications de la mise en œuvre de l'ITIE	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les gabarits utilisés par les réconciliateurs	Documents réconciliateurs	Présentation PowerPoint + exemplaire gabarit	Idem	Idem	Même activité
Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport	

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>Les sociétés minières</b>	Intérêts des sociétés minières par rapport à l'ITIE	Rapport ad hoc	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Exposé d'1h30 pour chaque structure	SE /CP	Au début de la relance du processus ITIE
	Les suspicions qui entourent les sociétés minières par rapport aux versements des redevances, ristournes, impôts, taxes et dividendes	Rapport d'enquête/sondage	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Idem + site web ITIE-G	Idem	Même activité
	Les différentes étapes de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les gabarits utilisés	Documents en question	Présentation PowerPoint + exemplaire gabarit	Idem	Idem	Même activité
	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
<b>Les communautés riveraines des zones d'extraction minière</b>	Intérêts des communautés riveraines par rapport l'ITIE	Rapport ad hoc	Synopsis de réunion ; bandes dessinées ; émissions radio + TV	Réunion d'information-discussion <sup>2</sup> ; reportages, interviews, débats ; spots d'information multilingues	SE/CP	Après la relance au niveau central
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE				
	Les différentes étapes de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, code des collectivités locales, etc.)	Les différents textes en question	Idem	Idem	Idem	Même activité

<sup>2</sup> Les canaux traditionnels seront utilisés pour l'organisation des réunions d'information-discussion au niveau rural : les lieux de cultes et les crieurs publics seront utilisés pour informer de la tenue des réunions. Les réunions seront elles-mêmes tenues sous la forme d'arbre à palabre sous la direction de leaders d'opinions locaux.

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>Le citoyen lambda<sup>3</sup></b>	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Synopsis de réunion ; Émission radio + TV	Réunion d'info-discussion ; Reportages, interviews, débats ; spots multilingues	Société civile, médias	Chaque année à la réception du rapport
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Synopsis de réunion ; bandes dessinées ; émissions radio + TV + journaux	Réunion discussion ; reportages, interviews, débats ; spots multilingues, théâtre	Société civile, médias	Après la relance au niveau des zones riveraines
	Les différentes étapes de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)	Les textes en question	Idem	Idem	Idem	Même activité
<b>Les ONGs et associations</b>	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Émissions radio + TV + journaux	Idem+ site web ITIE-G	Idem	Chaque année à la réception du rapport
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Exposé d'1h30 + site web ITIE-G	Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les différentes étapes de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, code des collectivités locales, etc.)	Les différents textes en question	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité

<sup>3</sup> NB : Dans la cible 'citoyen lambda' il faut distinguer 3 sous-groupes :

1. Les populations scolarisées
2. Les personnels des circonscriptions et collectivités impliqués dans la gestion des subsides
3. Les populations non-scolarisées

Les actions de communication en direction de ces sous cibles ne peuvent être identiques pour des raisons évidentes. Ceci explique pourquoi plusieurs support et canaux ont été proposés. Les détails sur les supports et canaux spécifiques à chaque sous-groupe seront indiqués dans la section 'Organisation de la mise en œuvre'.

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>Les medias</b>	Progression du processus de validation	Aucune	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Exposé d'1h30 pour chaque structure + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)	Les différents textes en question	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité
<b>Les syndicats des travailleurs du secteur minier</b>	Progression du processus de validation	Aucune	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Exposé d'1h30 pour chaque structure + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les différentes étapes de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, code des collectivités locales, etc.)	Les différents textes en question	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité

CIBLES	INFORMATIONS À METTRE À DISPOSITION	SOURCE	SUPPORT	CANAL/PLATEFORME	RESPONSABLE	QUAND ?
<b>Les partis politiques</b>	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport
	Les caractéristiques de l'initiative et sa structuration	Documents ITIE	Présentation PowerPoint + Dépliant	Exposé d'1h30 pour chaque structure + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif/Comité de Pilotage	Au début de la relance du processus ITIE
	Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ITIE et leurs implications	Documents ITIE	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Dispositions pertinentes des textes relatifs à l'exploitation minière (code minier, conventions minières, code des collectivités locales, etc.)	Les différents textes en question	Présentation PowerPoint + synthèse écrite	Idem	Idem	Même activité
	Progression du processus de validation	Aucune	Idem	Idem	Idem	Même activité
	Les résultats des rapports annuels	Rapports annuels	Mémos de synthèse et rapports	Courrier + site web ITIE-G	Secrétariat Exécutif	Chaque année à la réception du rapport

Le cadre conceptuel de la stratégie a été dressé dans la présente section. Les informations à transmettre ainsi que les actions, outils et approches pour le faire ont été précisés. Il reste à présent à inscrire les choix effectués dans la réalité, c'est-à-dire i) les insérer dans le temps et ii) prendre en compte les ressources humaines, matérielles et surtout financières. C'est l'objet de la section ci-dessous.

## 4 ORGANISATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Le but de cette section est de décrire de manière aussi précise que possible comment le cadre conceptuel mis au point ci-dessus sera mis en œuvre. Il s'agira dans un premier temps de clarifier les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie, ensuite de décrire le déroulement global des activités et, enfin, de procéder à une estimation des coûts afférant à la mise en œuvre. Comme on peut le constater, l'ambition est en fait de développer un scénario d'ensemble de la mise en œuvre du cadre conceptuel

### 4.1 Responsabilité de la mise en œuvre

Les responsabilités des organes de l'ITIE-G dans la mise en œuvre de la présente stratégie de communication s'établissent ainsi qu'il suit :

**Propriété de la stratégie** : Le Conseil de Supervision est le propriétaire de la stratégie. Elle doit donc lui être remise et il doit la valider avant le démarrage des activités. Le Conseil de Supervision sera responsable en dernière instance de la mise en œuvre de la stratégie. C'est à lui qu'il faudra, à la fin, rendre compte de la bonne exécution des activités.

**Maîtrise d'ouvrage** : Le Comité de Pilotage est le maître d'ouvrage de la mise en œuvre. Il est responsable de la mise en œuvre devant le conseil de supervision qui lui délègue cette responsabilité. À ce titre, la responsabilité du contrôle de l'exécution des activités lui incombe directement

**Maîtrise d'œuvre** : Le Secrétariat Exécutif est le responsable direct de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie sur mandat du Comité de Pilotage. C'est lui qui mobilise et fournit les ressources nécessaires, organise la sélection des prestataires éventuels (impliquant les membres du Comité de Pilotage), contrôle la qualité des actions entreprises, puis rend compte au Comité de Pilotage.

Toutefois l'exécution des actions de terrain ne peut incomber au seul Secrétariat Exécutif. Le temps étant linéaire et limité, sa configuration actuelle ne lui permet pas de conduire de front toutes les actions que nécessiterait la mise en œuvre de la stratégie durant les temps impartis. Pour faciliter l'exécution parallèle des activités, la conduite des actions de terrain sera répartie entre les structures suivantes :

Le Secrétariat Exécutif : sera responsable des actions de communication en direction :

1. Du Gouvernement
2. De l'Assemblée Nationale
3. Des organes de réflexion et de prospective (SP/SRP, Conseil Économique et Social)
4. Des partis politiques.

La Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage : elle conduira les actions de communication en direction de la société civile, c'est-à-dire :

1. Les ONGs et associations
2. Les médias



### 3. Les syndicats.

La Commission Collecte, Réconciliation et Audits du Comité de Pilotage : cette commission sera responsabilisée pour les actions de communication en direction :

1. Des institutions républicaines de contrôle et de répression (Cour des Comptes, Inspection d'état, Inspections générales des ministères clefs)
2. De l'administration publique économique et financière (Trésor, Banque Centrale, Administration des Douanes, Ministère du Budget, Administration des Impôts, Ministère des Finances, Ministère du Plan)
3. De l'administration minière
4. Des autorités des circonscriptions territoriales
5. Des autorités des collectivités décentralisées
6. De la Chambre des Mines
7. Des compagnies minières.

Enfin, les ONGs, associations et médias seront responsabilisés pour délivrer les informations

1. au citoyen lambda,
2. aux communautés riveraines des sites miniers
3. aux communautés des zones non-riveraines de sites miniers.

Cela sera fait sous la responsabilité directe du Secrétariat Exécutif et sous la supervision de la Commission Renforcement des Capacités et Communication.

Tout ceci était déjà indiqué dans le cadre conceptuel mais pas de manière aussi explicite. La présente section a juste repris les indications du cadre conceptuel pour les détailler davantage.

## 4.2 *Déroulement des activités*

Le but est ici de définir les modules (ou paquets) d'activités puis de spécifier la séquence dans laquelle ces modules vont se dérouler et, dans la mesure du possible, d'indiquer leur durée éventuelle. Les modules d'activités se présentent sous la forme d'ensembles d'actions cohérentes numérotées et titrées pour faciliter la référence. Un accent particulier a été mis sur les activités initiales car elles déterminent la suite des événements.

### **Module 100 : Opérationnalisation du dispositif de mise en œuvre de la stratégie**

C'est un truisme, mais il faut quand même le souligner : avant de démarrer la mise en œuvre de la stratégie, il est nécessaire que le dispositif d'exécution soit opérationnel. La conduite des actions de communication définies dans la stratégie repose essentiellement sur les organes internes de l'ITIE-G, or aucun de ces organes n'est entièrement fonctionnel actuellement :

- Le Conseil de Supervision ne s'est plus réuni depuis longtemps et il n'est pas évident que tous ses membres – dont certains sont nouveaux - soient imprégnés des tenants et des aboutissants de la stratégie de communication et du rôle qu'ils ont à jouer pour sa mise en œuvre
- Le Comité de Pilotage s'est réuni la dernière fois en juillet 2011, mais certains de ses membres ne participent plus aux activités ITIE, d'autres ne savent pas s'ils sont toujours membres. Cette situation doit être clarifiée et les 2 commis-

sions statutaires dûment constituées car elles jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la stratégie

- Le Secrétariat Exécutif est certes davantage fonctionnel mais il ne dispose pas des ressources financières nécessaires à une action effective. Par ailleurs, le plein exercice de ses prérogatives nécessite un Comité de Pilotage et un Conseil de Supervision opérationnels car il reçoit mandat et rend compte à ces instances qui sont Propriétaire de l'action (Conseil de Supervision) ou Maître d'Ouvrage (Comité de Pilotage).

Le but du paquet d'activités du Module 100 est de circonscrire les activités à réaliser pour aboutir à une opérationnalité effective de ces différents organes. Les détails de ce module sont décrits dans la Figure 3 ci-dessous.

**Figure 3 : Récapitulatif du Module 100**

**Détail des activités à mener**

- 110 : Réception officielle et validation de la stratégie de communication par le Conseil de Supervision
- 120 : Remobilisation du Comité de Pilotage
- 130 : Reconstitution des Commissions au sein du Comité de Pilotage
- 140 : Voyage d'étude au Cameroun, au Niger ou en Centrafrique pour s'imprégner de la mise en œuvre d'une stratégie de communication
- 150 : Mini-table ronde sur le financement du plan d'actions annuel de l'ITIE-Guinée (Conseil de Supervision, Banque Mondiale, GIZ, etc.

**Extrants attendus**

- Extrant 1 : Le Conseil de Supervision a réceptionné et validé la stratégie de communication
- Extrant 2 : Les membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-G sont nommés ou confirmés par un texte récent adéquat ; les commissions statutaires sont établies et fonctionnelles
- Extrant 3 : Les ressources financières nécessaires à l'exécution du plan d'action 2011-2012 sont effectivement débloquées et mises à la disposition du SE

**Intrants**

- 1 La stratégie de communication
- 2 Le plan d'actions budgétisé 2011-2012 actualisé incluant le financement de la stratégie de communication

**Timing**

- Durée : 3 semaines
- Période : 1<sup>ère</sup> semaine d'Octobre à fin Octobre 2011

**Personnel requis**

Le personnel du Secrétariat Exécutif

**Module 200 : Préparation de la mise en œuvre**

La mise en œuvre d'une stratégie de communication a besoin d'être préparée avec soin si l'on veut avoir les meilleures chances d'atteindre ses objectifs. Le but de ce module d'activité est de cerner toutes les activités qui, sans faire parti de la stratégie *stricto sensu*, en déterminent la mise en œuvre. Il s'agit d'actions multiformes pouvant être menées en parallèle et qui, collectivement, réunissent les conditions pour un démarrage optimal de la mise en œuvre de la stratégie.

Il est proposé que le Secrétariat Exécutif se fasse assister par un professionnel expérimenté pour cette phase du plan de travail parce que le Module 200 détermine tous les autres. Les aspects clefs du Module 200 se résument ainsi qu'il suit.

**Figure 4 : Récapitulatif du Module 200**

**Détail des activités à mener**

- 210 : Sélection d'une équipe d'appui-conseil (un consultant international expérimenté et un junior national) pour assister le SE dans l'organisation et la supervision du Module 200
- 220 : Actualisation du budget et du plan d'actions 2011-2012 en fonction des ressources effectivement mobilisées et inclusion du coût des activités de communication
- 230 : Élaboration des termes de référence pour la sélection des différents prestataires
- 240 : Réalisation d'un sondage d'opinions sur les préjugés relatifs aux rôles des différents acteurs clefs dans la gestion des recettes de l'exploitation minière (Gouvernement, administration minière, administration des finances, autorités des circonscriptions décentralisées et des collectivités décentralisées, sociétés minières)
- 250 : Identification des intérêts des différents acteurs par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE
- 260 : Réalisation d'un dépliant pour l'ITIE-G
- 270 : Mise au point d'un glossaire des termes techniques clefs dans les langues majeures du pays
- 280 : Réalisation d'une synthèse de base du rapport 2006 ainsi que sa genèse

**Extrants attendus**

- Extrants 1 : Les outils de référence (rapports, glossaire, dépliant) nécessaires à l'élaboration des différents supports sont disponibles
- Extrant 2 : Un plan d'actions et un budget consolidés sont adoptés par le Comité e Pilotage

**Intrants**

- Intrant 1 : La stratégie de communication validée par le Conseil de Supervision
- Intrant 2 : Les résultats de la mini-table ronde des bailleurs de fonds du plan d'actions budgétisé 2011-2012 actualisé (incluant le financement de la stratégie de communication)

**Timing**

- Durée : 3 semaines
- Période : 1<sup>ère</sup> semaine–3<sup>ème</sup> semaine de Novembre 2011

**Personnel requis**

- Le personnel du secrétariat Exécutif
- Appui-conseil pour l'organisation et la supervision du module
- Différents prestataires de service pour l'exécution des différentes activités

**Module 300 : Réalisation d'actions de communication 'grand public' pour marquer le redémarrage réel du processus ITIE en Guinée**

En attendant la réalisation d'actions de communication plus détaillées et plus ciblées, il est utile de réaliser des actions d'information générale qui ne visent pas un public particulier mais plutôt 'monsieur tout le monde'. Ceci permettrait de signaler à tous la reprise réelle du processus ITIE en Guinée. Le but est de rappeler que le pays a adhéré à l'ITIE depuis un certain temps déjà et de proposer les notions générales inhérentes à l'ITIE. Le choix des supports et plateformes de communication ne permet pas d'aller dans davantage de détail – ce qui n'est d'ailleurs pas nécessaire à ce stade. Il s'agit d'actions de communication nécessitant peu de moyen et pour lesquelles les ressources devraient normalement être déjà disponibles à ce stade.

Ce Module pourrait être mené en parallèle au Module 200 pour gagner du temps car la plupart des activités du Module 300 n'ont pas besoin des résultats du Module 200 – si les ressources sont déjà disponibles. Dès la fin de l'activité 230, les actions du Module 300 peuvent en principe démarrer. Les détails du Module 300 sont repris ci-dessous.

**Figure 5 : Récapitulatif du Module 300****Détail des activités à mener**

310 : Séminaire de relance du processus ITIE en Guinée

320 : Réalisation de spots et encarts d'information ITIE sur les médias publics et privés (radios, télévision, journaux)

330 : Réalisation de panneaux ITIE à des endroits stratégiques à Conakry en dans les zones minières

340 : Distribution des dépliants de l'ITIE-G

350 : Élaboration de calendriers, agendas et éphémérides ITIE-G (pour une distribution en fin d'année)

**Extrants attendus**

Extrant 1 : Rapport d'évaluation de l'atelier de relance

Extrant 2 : Spots et encarts d'information diffusés ; dépliants ITIE-G distribués

Extrant 3 : Calendriers, agendas et éphémérides ITIE-G reproduits en nombre suffisant et prêts à être distribués

**Intrants**

1 Ressources financières disponibles

2 Termes de référence des prestataires

**Timing**

Durée : 4 semaines

Période : 2<sup>ème</sup> semaine de Novembre à mi-décembre 2011

**Personnel requis**

- Le personnel du secrétariat Exécutif
- Appui-conseil pour l'organisation et la supervision du module
- Différents prestataires de service pour l'exécution des différentes activités

**Module 400 : Réalisation d'actions de communication en direction de l'élite politique**

C'est avec ce module que commence la série d'actions de communication ciblées visant à mobiliser les différents acteurs en faveur de l'ITIE. Il s'agit ici de mettre en œuvre les actions de communication prévues dans le tableau synoptique des modalités de communication pour les cibles suivantes : le Gouvernement de la République, l'Assemblée Nationale, des organes de réflexion et de prospective (SP/SRP, Conseil Économique et Social), et les partis politiques. Comme on peut le voir, il s'agit des cibles assignées au Secrétariat Exécutif. Toutefois, il serait recommandé que les membres du Comité de Pilotage participent à ce Module avant qu'ils ne démarrent l'exécution des modules qui leur ont été assignés— si cela ne retarde pas trop la mise en œuvre de la stratégie.

Les actions de communication du Module 400 peuvent être menées dans n'importe quel ordre même si l'ordre préféré serait : 1 Gouvernement, 2 Assemblée Nationale, 3 Conseil Économique et Social, 4 Secrétariat Permanent pour la SRP et cinq partis politiques. C'est ce qui est proposé dans le récapitulatif ci-dessous. Toutefois, la réalité des calendriers pourrait rendre un tel scénario difficile à tenir sauf à retarder l'exécution de la stratégie. En effet, une rencontre avec le Gouvernement pourrait s'avérer longue à organiser, il ne serait ni souhaitable ni pragmatique de tout arrêter et d'attendre que cette rencontre ait eu lieu avant de réaliser les autres actions de communication.

Notons également que ce module peut être conduit en parallèle avec la plupart des activités du Module 300 : dès la fin de l'activité 310, il est possible de démarrer le module 400.

**Figure 6 : Récapitulatif du Module 400****Détail des activités à mener**

- 410 : Élaboration des supports de communication et validation par le Comité de Pilotage
- 420 : Organisation de la rencontre avec le Gouvernement de la République
- 430 : Réunion du Comité de Pilotage pour évaluation et feedback
- 440 : Organisation de la rencontre avec l'Assemblée Nationale
- 450 : Organisation de la rencontre avec le Conseil Économique et Social
- 460 : Organisation de la rencontre avec le Secrétariat Permanent de la SRP
- 470 : Organisation de la rencontre avec les partis politiques
- 480 : Réunion du Comité de Pilotage pour évaluation, détermination des leçons apprises et ajustements pour la suite

**Extrants attendus**

- Extrant 1 : Les résultats attendus par rapport aux différentes cibles sont atteints ou en voie de l'être
- Extrant 2 : Une liste de leçons apprises développée en Comité de Pilotage
- Extrant 3 : D'éventuels ajustements sont apportés à la stratégie ou aux termes de référence des autres actions de communication identifiées dans la stratégie

**Intrants**

- 1 La stratégie de communication
- 2 Les ressources financières nécessaires à la réalisation des actions prévues

**Timing**

Durée : 3 semaines

Période : 2<sup>ème</sup> semaine de Novembre 1<sup>ère</sup> semaine de Décembre 2011

**Personnel requis**

- Le personnel du Secrétariat Exécutif
- Les membres du Comité de Pilotage

**Module 500 : Exécution des actions de communication en direction des structures impliquées dans la collecte, la gestion ou le contrôle des ressources générées par les industries extractives**

Les cibles visées par le Module 500 sont les suivantes :

- Les institutions républicaines de contrôle et de répression (Cour des Comptes, Inspection d'état, Inspections générales des ministères clefs)
- L'administration publique économique et financière (Trésor, Banque Centrale, Administration des Douanes, Ministère du Budget, Administration des Impôts, Ministère des Finances, Ministère du Plan)
- L'administration minière
- Les autorités des circonscriptions territoriales
- Les autorités des collectivités décentralisées
- La Chambre des Mines
- Les compagnies minières.

On l'aura compris, il s'agit des cibles assignées à la Commission Collecte, Réconciliation et Audits du Comité de Pilotage. Le Module 500 vise la mise en œuvre des actions de communication prévues dans le tableau synoptique des modalités de communication pour ces cibles.

Les activités du Module 500 peuvent être en principe menées dans n'importe quel ordre même si l'ordre préféré serait celui indiqué dans le récapitulatif ci-dessous. Il serait également préférable que les actions prévues au niveau central à Conakry soient menées avant celles des niveaux déconcentrés et décentralisés.

Les activités de ce module peuvent être conduites en parallèle avec la plupart des activités du Module 400 : dès la fin de l'activité 430, il est possible de démarrer le module 500.

Les caractéristiques principales du Module 500 sont résumées dans la Figure 7 ci-dessous. Des pas de 5 ont été adoptés pour la numérotation des activités de ce Module (Activités 505, 510, 515...), alors que les modules précédents comportaient des pas de 10 (ex. Activités 310, 320, 330...). Il ne faut pas se laisser dérouter par cette différence. Il s'agit juste d'un procédé heuristique pour éviter de sortir de la série 500 si le nombre d'activités à mener dépasse 10, ce qui est le cas présent.

**Figure 7: Récapitulatif du Module 500**

#### **Détail des activités à mener**

- 505 : Sécurisation des ressources nécessaires à la conduite du Module auprès du SE
- 510 : Élaboration de supports
- 515 : Présentation et validation des supports en réunion plénière du Comité de Pilotage
- 520 : Rencontre avec les institutions républicaines de contrôle et de répression (Cour des Comptes, Inspection d'état, Inspections générales des ministères clefs)
- 525 : Réunion du Comité de Pilotage pour feedback et identification des ajustements nécessaires
- 530 : Rencontre avec les administrations publiques économiques et financière (Trésor, Banque Centrale, Administration des Douanes, Ministère du Budget, Administration des Impôts, Ministère des Finances, Ministère du Plan)
- 535 : Rencontre avec l'administration minière
- 540 : Rencontre avec la Chambre des Mines
- 545 : Rencontre avec les compagnies minières
- 550 : Évaluation des actions du niveau central puis organisation et ajustement des actions pour les niveaux déconcentrés et décentralisés
- 555 : Rencontre avec les autorités des circonscriptions territoriales des différentes zones minières accompagnées de leur staff clef (procéder département par département)
- 560 : Rencontre avec les autorités des collectivités décentralisées (membres du conseil communal) des différentes zones minières accompagnées leur staff clef (procéder commune par commune à l'intérieur d'un département)
- 565 : Capitalisation des activités menées
- 570 : Restitution des résultats du Module en session plénière du comité de pilotage

#### **Extrants attendus**

- Extrant 1 : Les résultats attendus par rapport aux différentes cibles sont atteints ou en voie de l'être
- Extrant 2 : Un rapport de capitalisation des actions est adopté en plénière du Comité de Pilotage

#### **Intrants**

- 1 La stratégie de communication validée
- 2 Les ressources financières nécessaires à la réalisation des actions prévues

#### **Timing**

- Durée : 10 semaines
- Période : Mi-Décembre 2011 à fin Février 2012

#### **Personnel requis**

- Les membres de la Commission Collecte, Réconciliation et Audits du Comité de Pilotage
- Les membres du Comité de Pilotage

### **Module 600 : Conduite des actions de communication en direction de la société civile**

Le module 600 est consacré à l'information des médias, des syndicats, et des ONGs/associations. Il s'agit des cibles dont la responsabilité a été confiée à la Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage.



Le Module 600 a pour objet la conduite des actions de communication prévues dans le tableau synoptique des modalités de communication pour ces cibles.

La société civile comprend des structures qui sont appelées à jouer un rôle important dans la mise en œuvre effective de l'ITIE car elles devraient non seulement contribuer à informer le citoyen de base, mais aussi - et surtout, elles seront amenées à prendre une part active au débat sur la meilleure utilisation des ressources générées par l'exploitation minière. Cette action de communication est donc cruciale pour l'ITIE car elle vise à rendre la société civile apte à jouer son rôle dans le processus.

Le Module 600 devrait permettre d'informer aussi bien la société civile présente au niveau central à Conakry que celle qui se trouve dans les régions (ONGs et associations à dimension régionale, radios rurales, radios communautaires, radios régionales etc.), ce, dans les zones minières comme en dehors de celles-ci.

Les activités du Module 600 peuvent être conduites en parallèle avec la plupart des activités des Modules 400 et 500 car ces 3 modules sont placés sous la responsabilité de structures différentes. Comme c'était le cas pour le module 500, l'on peut démarrer le Module 600 dès la fin de l'activité 430. Le résumé du Module 600 se présente ainsi qu'il suit.

#### **Figure 8 : Récapitulatif du Module 600**

##### **Détail des activités à mener**

- 610 : Sécurisation des ressources nécessaires à la conduite du Module auprès du SE
- 620 : Élaboration de supports
- 630 : Présentation et validation des supports et des listes restreintes en réunion plénière du Comité de Pilotage
- 640 : Rencontre avec les médias du niveau central (liste restreinte constituée selon l'audience estimée et validée par le Comité de Pilotage durant l'activité 630)
- 550 : Réunion du Comité de Pilotage pour feedback et identification des ajustements nécessaires
- 660 : Rencontre avec les ONGs et associations du niveau central (liste restreinte constituée selon la représentativité estimée et validée par le Comité de Pilotage durant l'activité 630)
- 670 : Rencontre avec la société civile des zones minières (département par département : rencontre conjointe regroupant médias, syndicats et ONGs/association de chaque département)
- 680 : Rencontre avec la société civile hors zones minières (département par département : rencontre conjointe regroupant médias, syndicats et ONGs/association de chaque département)
- 690 : Capitalisation des activités menées
- 695 : Restitution des résultats du Module en session plénière du Comité de Pilotage

##### **Extrants attendus**

- Extrant 1 : Les résultats attendus par rapport aux différentes cibles sont atteints ou en voie de l'être
- Extrant 2 : Un rapport de capitalisation des actions est adopté en plénière du Comité de Pilotage

##### **Intrants**

- 1 La stratégie de communication validée
- 2 Les ressources financières nécessaires à la réalisation des actions prévues

##### **Timing**

- Durée : 10 semaines
- Période : Mi-Décembre 2011 à fin Février 2012

##### **Personnel requis**

- Les membres de la Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage
- Les membres du Comité de Pilotage.

## **Module 700 : Actions de communication en direction des communautés et citoyens à la base**

Les actions de ce Module ciblent les communautés de base et les simples citoyens aussi bien dans les zones minières qu'en dehors de celles-ci. Il s'agit donc d'une communication grand public, mais - contrairement aux activités du module 300 qui ont pour but de souligner le redémarrage du processus ITIE sans entrer dans le détail - les activités du Module 700 visent à informer le public de manière plus approfondie. Le Module vise la mise en œuvre des actions de communication prévues à la fois pour le 'citoyen lambda' et pour les populations des zones riveraines des sites miniers dans le tableau synoptique des modalités de communication (Figure 2).

La responsabilité du Module revient à la Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage mais l'exécution des activités sur le terrain sera confiée aux médias et aux ONGs/associations ayant participé aux séances d'informations animées par ladite Commission. Les médias et ONGs/Associations seront sélectionnés sur la base d'offres techniques (synopsis, designs, etc.) et financières préalablement établies et évaluées par le Comité de Pilotage. La Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage apportera un suivi-appui régulier aux prestataires retenus.

Il est utile de rappeler que 'citoyen lambda' et 'communautés riveraines des sites miniers' ne sont pas des cibles simples ni même homogènes. Parmi les 'communautés riveraines des sites miniers', le Module 700 cible les personnes scolarisées et non scolarisées n'ayant pas de rapport particulier avec la gestion des ressources générées par les industries extractives, car celles qui y sont impliquées sont prises en charge dans le Module 500. Également, comme indiqué plus haut, 'citoyen lambda' regroupe à la fois des personnes non-scolarisées, des personnes scolarisées mais pas impliquées dans la gestion des ressources au niveau local, et des personnes impliquées dans la gestion des ressources, ce à l'intérieur des zones minières comme en dehors. En d'autres termes, la cible 'communautés riveraines des sites miniers' est un sous-ensemble particulier de 'citoyen lambda' - c'est pourquoi il a été décidé de regrouper ces deux cibles dans le même module car, en plus, elles ont toutes les deux été assignées à la société civile.

La communication en direction des populations non scolarisées se fera en langue nationale à travers :

1. La télévision nationale ainsi que les radios rurales, communautaires et régionales pour ce qui concerne les médias (interviews, débats, saynètes (sketch), reportages sur l'évolution du processus ITIE : rapports annuels, validation, etc.)
2. Les rencontres d'information de proximité,<sup>4</sup> l'organisation d'une caravane ITIE (pour des raisons budgétaires, la caravane sera limitée aux zones riveraines des sites miniers) pour ce qui concerne les ONGs et Associations.

L'information des populations scolarisées se fera en français à travers :

1. Les télévisions publiques et privées ainsi que les radios rurales et régionales pour ce qui concerne les médias (interviews, débats reportages sur l'évolution du processus ITIE : rapports annuels, validation, etc.)

---

<sup>4</sup> Que certains appellent 'sensibilisation' un terme qui n'a pas notre faveur.



2. L'organisation d'évènements d'information sur l'ITIE (conférence ? concert ?) avec distribution de bandes dessinées et de dépliants sur l'ITIE et sur les dispositions pertinentes du nouveau Code Minier (quand il sera promulgué et diffusé au Journal Officiel de la République)
3. La ventilation régulière des rapports annuels vers les archives, centres de documentations et bibliothèques de différentes structures, y compris en région : départements, institutions de formation, sièges des réseaux d'ONGs ou Associations, institutions de formation y compris les universités, etc.

Les services impliqués dans la gestion des ressources locales des zones non-minières recevront les dépliants sur l'ITIE et sur le Code minier ainsi que les calendriers, agendas et éphémérides produits par l'ITIE-G. Il n'est à notre avis pas nécessaire d'entreprendre des actions de proximité avec ce public-cible, l'information générale leur parviendra à travers les médias de masse.

Le Module 700 ne peut être entrepris avant la fin du Module 600 étant donné que les médias et ONGs/Associations qui seront responsabilisés pour la conduite de ce Module doivent au préalable avoir participé aux activités du Module 600. Les détails du Module sont présentés ci-dessous.

#### **Figure 9 : Récapitulatif du Module 700**

##### **Détail des activités à mener**

- 710 : Sélection des prestataires (médias et ONGs/associations) sur la base des Termes de Référence élaborés durant le Module 200 et les offres techniques et financières fournies par les candidats (le Comité de Pilotage pourrait se faire assister pour cette activité)
- 720 : Mise des 1<sup>ères</sup> tranches à la disposition des prestataires sélectionnés
- 730 : Présentation et validation des synopsis, supports et designs en réunion plénière du Comité de Pilotage
- 740 : Participation de la Commission Renforcement des Capacités et Communication au test des différentes actions de communication (éléments de la caravane, saynètes (sketch), rencontre d'information de proximité)
- 750 : Réunion du Comité de Pilotage pour feedback et identification des ajustements nécessaires
- 760 : Conduite des différentes actions de communication par les prestataires
- 770 : Suivi-appui régulier des actions menées par les prestataires sur le terrain par la Commission Renforcement des Capacités et Communication (participation aux débats et interviews, supervision caravane, supervision rencontres d'information de proximité)
- 780 : Feedback durant les réunions du Comité de Pilotage
- 790 : Organisation de l'évaluation du Module
- 795 : Restitution des résultats du Module en session plénière du Comité de Pilotage

##### **Extrants attendus**

- Extrant 1 : Les résultats attendus par rapport aux cibles du Module sont atteints ou en voie de l'être
- Extrant 2 : Un rapport d'évaluation des actions est adopté en plénière du Comité de Pilotage

##### **Intrants**

- 1 Les termes de référence des prestataires
- 2 Les ressources financières nécessaires à la réalisation des actions prévues

##### **Timing**

- Durée : 25 semaines (6 mois environ)
- Période : Fin Février 2012 à fin Août 2012

##### **Personnel requis**

- Les membres de la Commission Renforcement des Capacités et Communication du Comité de Pilotage
- Les membres du Comité de Pilotage
- Les prestataires sélectionnés.

## **Module 800 : Activités de communication flottantes**

Les activités du Module 800 ne constituent pas à proprement parler un paquet homogène et ciblé, c'est plutôt un ensemble d'actions de communication 'opportunistes' ou réactives. L'objet du Module est d'ouvrir la porte au Secrétariat Exécutif de l'ITIE-G – qui est responsabilisé pour ce Module - pour lui permettre de tirer parti de tout événement porteur pour informer le public et lui rappeler les tenants et les aboutissants du processus ITIE en Guinée. La liste d'activités proposées ci-dessous dans le récapitulatif du Module ne saurait donc être exhaustive, latitude doit être laissée au Secrétariat Exécutif pour y ajouter des actions en fonction d'événements ponctuels qu'il jugera porteurs (par ex : mise en place d'une nouvelle Assemblée, remaniement gouvernemental substantiel, etc.)

Les actions proposées à titre indicatif dans ce module sont présentées ci-dessous. La séquence dans laquelle ces actions seront réalisées dépendra de leur occurrence effective, la séquence proposée ici est basée sur l'idée que l'on se fait actuellement de l'ordre dans lequel ces événements vont survenir. Par ailleurs, il est important de souligner que l'adresse du site web de l'ITIE-G ([www.itie-guinee.org](http://www.itie-guinee.org)) doit être insérée dans toutes les productions (écrites comme orales) faites dans le cadre de la présente stratégie et dans le cadre de l'ITIE-G en général.

Les activités de ce Module sont qualifiées de flottantes parce qu'elles peuvent être réalisées à tout moment durant l'année. De fait, les activités du Module 800 peuvent démarrer dès la fin de l'activité 220. Ce module est donc parallèle à la plupart des modules de la stratégie.

**Figure 10 : Récapitulatif du Module 800**

**Détail des activités à mener**

- 810 : Actions de communication autour de la promulgation du nouveau Code Minier (interviews, synthèse et diffusions des dispositions pertinentes pour chaque public, lien avec l'ITIE, etc.)
- 815 : Publication du Rapport d'audit et de réconciliation 2006 (genèse du rapport, contenu du rapport, problèmes soulevés, recommandations, importance des rapports annuels pour l'ITIE, etc... à travers interviews et débats en langues nationales et en français, diffusion d'une synthèse du rapport, insertion dans le site web de l'ITIE-G)
- 820 : Démarrage de l'audit réconciliation pour les années 2007, 2008, 2009 et 2010 (explication du processus de réconciliation, importance pour l'ITIE)
- 825 : Installation de la nouvelle Assemblée issue des élections législatives de 2011 (information des nouveaux membres)
- 830 : Démarrage du travail du validateur (explication de son travail, importance pour le processus ITIE)
- 835 : Journée mondiale contre la corruption (9 Décembre)
- 840 : Fêtes et vœux de fin d'année (distribution des éphémérides, agendas, calendriers)
- 845 : Publication des rapports d'audit et de réconciliation 2007 à 2010 (cf. activité 815)
- 850 : Finalisation du rapport du validateur (présentation du rapport, débats sur le contenu du rapport, diffusion d'une synthèse des problèmes rencontrés et des principales conclusions et recommandations)
- 855 : Promulgation des textes d'application du Code Minier (explication des dispositions prises, implication pour les différentes communautés, etc. à travers débats, interviews et synthèses écrites diffusées par mail et dans le site web de l'ITIE-G)
- 860 : Examen de la candidature de la Guinée au statut de pays conforme par le Secrétariat international de l'ITIE
- 865 : Décision prise par le Secrétariat international de l'ITIE sur la candidature de la Guinée
- 870 : ...
- 875 : ...
- 880 : ...
- Etc...

**Extrants attendus**

Extrant 1 : L'ITIE est bien connue de tous les acteurs clefs guinéens

**Intrants**

- 1 La stratégie de communication
- 2 Le plan d'actions budgétisé 2011-2012 actualisé incluant le financement de la stratégie de communication

**Timing**

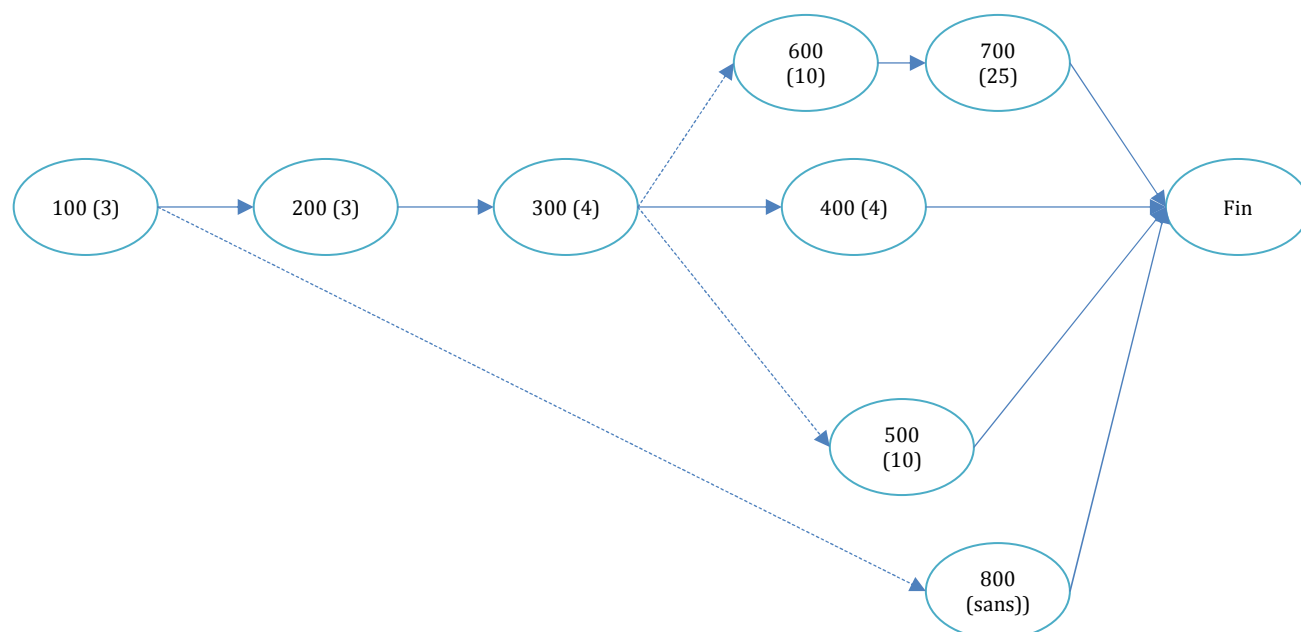
Durée : Durant toute la période considérée  
Période : Pas de période particulière

**Personnel requis**

- Le personnel du Secrétariat Exécutif

Le schéma ci dessous donne un aperçu global de la séquence des actions de la stratégie. Le schéma ne reprend que les modules, pas les activités à l'intérieur des modules. La durée exprimée en semaine de chaque module est indiquée entre parenthèses. La durée totale de la mise en œuvre ainsi représentée s'établit à 45 semaines c'est à dire la longueur du chemin critique passant du module 300 aux modules 600 et 700.

Figure 11 : Diagramme de PERT de la stratégie de communication de l'ITIE-G



### 4.3 Financement de la stratégie

Réaliser un budget détaillé de la présente stratégie n'est pas faisable à ce stade parce que des choix définitifs sur les contours des différentes activités proposées doivent être faits. Quelles activités flottantes vont finalement être menées ? Combien de localités la caravane ITIE va visiter ? Quelle sera la composition de cette caravane ? Combien de panneaux seront finalement élaborées, combien de spots d'information ou combien de séances d'information de proximités vont être effectivement organisées ? etc. Ces questions et d'autres sont autant de points qui ne peuvent être tranchés que quand la stratégie sera adoptée et quand des termes de référence précis sont développés c'est-à-dire lorsque les choix définitifs seront effectués.

Toutefois, un cadrage financier est nécessaire pour se faire une idée de la possibilité de la mise en pratique des prévisions de la présente stratégie. Le cadrage financier proposé ici consiste i) à faire le point des ressources déjà prévues pour la communication dans le budget courant du Secrétariat Exécutif de l'ITIE-G, ii) à juger si ces ressources suffiraient à couvrir les actions prévues dans le cadre de la présente stratégie iii) et, le cas échéant, à évaluer les ressources additionnelles à mobiliser.

Les prévisions budgétaires actuelles du Secrétariat Exécutif de l'ITIE concernant la communication sont récapitulées dans la figure ci-dessous. Ces prévisions indiquent que le Secrétariat exécutif avait anticipé de consacrer environ 350 000 \$ US pour des actions de communication.

**Figure 12** : Récapitulatif du budget prévu pour la communication

ACTIVITÉS	BUDGET (en USD)	Source de financement
Confection des dépliants ITIEG	\$4 000	GIZ
Confection de plaquettes publicitaires ITIEG	\$3 000	IDA
Organisation de six (6) émissions radio et télévision (invité du jour, Kibaro)	\$3 000	IDA
Campagne d'information de proximité (sensibilisation)	\$10 000	BND
Organisation de trois (3) réunions du conseil de supervision	\$1 500	BND
Organisation de 18 réunions du comité de pilotage	\$9 000	BND
Prime de sessions des membres du comité de pilotage	\$16 200	BND
Organisation de 48 réunions des deux sous-commissions	\$14 400	BND
Prime de sessions des deux sous-commissions	\$6 720	BND
Insertion, publication et abonnement dans les journaux	\$12 000	IDA/GIZ
Conception, élaboration de la stratégie de communication ITIEG	\$30 000	GIZ
Organisation et réalisation d'une caravane ITIG (mise en œuvre de la stratégie de communication ITIE)	\$25 000	GIZ
Trois (3) séminaires de concertation et d'échange : sociétés minières et administration sur les Gabarits	\$10 000	IDA/BAD
Séminaires sur le processus ITIEG dans les 8 régions minières pour une large diffusion des rapports	\$75 000	IDA/BAD
Voyage d'étude et d'échange d'expérience dans la mise en œuvre de l'ITIE dans les pays africains	\$62 500	IDA/BAD
Création, hébergement et maintenance du site Web ( <a href="http://www.itie-guinee.org">www.itie-guinee.org</a> )	\$25 000	GIZ
Indemnisation des cadres du Secrétariat Exécutif pour la sensibilisation	\$14 040	BND
Motivation au niveau des antennes ITIE dans les zones minières/Scolaires	\$17 700	BND
Prise en charge de l'expert pour le suivi de la stratégie de communication	\$10 000	IDA
<b>TOTAL</b>	<b>\$349 060</b>	

Si le Secrétariat Exécutif parvenait à effectivement mobiliser ces ressources, la mise en œuvre de la présente stratégie ne devrait pas poser de problèmes majeurs. En effet, la plupart des activités prévues dans la stratégie ne sont pas très onéreuses et, de plus, elles reposent grandement sur le Secrétariat Exécutif et le Comité de Pilotage. Moyennant quelques ajustements notamment au niveau de la quantification des différentes actions, le budget actuel pourrait s'avérer suffisant.

Il serait utile que le Secrétariat exécutif se fasse appuyer pour la mise à jour du budget en fonction des dispositions de la présente stratégie. Une fois que cela sera fait, il serait alors loisible de réunir les bailleurs de fonds potentiels (Gouvernement, Banque Mondiale, BAD, PNUD (via son Projet Gouvernance), etc.) pour décider de la contribution de chacun d'entre eux au financement de la mise en œuvre de la stratégie.

## 5 CONCLUSION

Le point de départ de la présente stratégie a été la position correcte de la problématique de la gouvernance du secteur minier et la détermination de l'importance de la communication dans l'optique d'une meilleure transparence dans le secteur. Le cadre conceptuel de la stratégie a ensuite été développé sur la base de cette analyse sans complaisance de la gouvernance du secteur minier ainsi que sur une compréhension aussi détaillée que possible des rôles et intérêts des acteurs clés par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE.

Le but poursuivi par la démarche adoptée était double. La stratégie devrait tout d'abord permettre une bien meilleure information du public sur l'ITIE et sur les recettes du secteur minier guinéen ce qui, on l'espère, amènera ledit public à s'engager davantage sur le débat relatif au rôle des industries extractives dans le développement du pays. L'autre ambition de cette stratégie était d'amener les acteurs directement impliqués dans le processus à mieux percevoir leur intérêt vis-à-vis de l'ITIE ce qui, on l'anticipe, les conduira à jouer un rôle plus positif dans la mise en œuvre de l'initiative.

Les 8 modules d'activité proposés reposent sur le niveau d'information du public guinéen, sur les nécessités de la reprise réelle du processus ITIE en Guinée et sur la proximité de la validation. En principe au bout d'un an la situation aura évolué. Une évaluation devrait alors être menée pour déterminer la mesure dans laquelle elle a changé et proposer des ajustements conséquents à la stratégie.

Le suivi évaluation fait partie intégrante de la dynamique interne de chaque module. Des activités tests sont généralement proposées en début de module. Les leçons apprises sont discutées généralement en comité de Pilotage pour garantir un contrôle de la qualité. Des rapports d'exécution sont proposés à la fin de chaque module pour capitaliser l'expérience afin d'en tirer profit ultérieurement. Toutes ces dispositions sont prévues pour faciliter une mise en œuvre de la stratégie contrôlée à l'interne.

Les différentes situations observées durant la préparation de la présente stratégie ont inspiré quelques réflexions à l'auteur de ces lignes. Celles-ci sont exposées sous la forme de recommandations dans ce qui suit :

- **Recommandation 1** : Les nécessités de la communication en direction notamment des communautés riveraines des zones minières imposent que les données des rapports annuels soient présentées de manière désagrégée par commune et par société minière pour permettre des discussions pertinentes au niveau local. Il est important d'inclure cette exigence dans les termes de référence des auditeurs. Des données agrégées comme elles le sont dans les rapports annuels actuels ne présenteraient qu'un intérêt limité pour les populations de l'intérieur du pays en général.
- **Recommandation 2** : Ce serait certes déjà un grand progrès si le public guinéen était mieux informé des recettes minières de l'État et de ses démembrements. Il serait cependant dommage de se contenter de la dissémination de l'information sur ce point. Il est important que l'information générée suscite une discussion sereine sur l'utilisation optimale des ressources. Un dialogue permanent doit s'instaurer entre le Ministère en charge du budget, le Ministère

en charge du Plan, le Secrétariat Permanent de la SRP, le Conseil Économique et Social, le Parlement et bien entendu la société civile. La forme que pourrait prendre un tel dialogue et peut-être son organisation pourrait être placée sous la responsabilité du Conseil de Supervision.

- **Recommandation 3** : Pour qu'un débat fécond sur l'utilisation des ressources générées par les industries extractives guinéennes s'établisse, notamment pour la lutte contre la pauvreté, il est nécessaire qu'un suivi des emplois (dépenses de l'État) soit possible. Dans la situation actuelle, il n'est pratiquement pas possible de savoir comment les ressources générées par les industries extractives (ou d'autres sources de revenus de l'État) ont été dépensées. Comment y parvenir doit être l'objet d'une discussion sérieuse entre les différentes parties prenantes, notamment la Cour des Comptes, le Parlement et le Ministère du Budget.
- **Recommandation 4** : La Guinée tirera le meilleur parti de l'ITIE et de ses ressources minières si elle améliore son système de suivi et de contrôle des productions et des exportations. Les quantités et les teneurs effectives des minerais exportés devraient être l'objet de toutes les attentions car ce sont ces éléments qui déterminent les redevances, taxes et toutes les ressources que l'État tire des industries extractives. Le pays ne dispose pas nécessairement des capacités nécessaires pour réaliser de tels contrôles. Le ministère des mines devrait tirer parti de la collaboration avec Revenue Watch pour faire former ses experts économistes, juristes et géologues sur le suivi-contrôle des exportations. La collaboration entre le Ministère des Mines et celui en charge des impôts et taxes doit être renforcées à cet égard.
- **Recommandation 5** : Une formation des élus locaux, des autorités des circonscriptions déconcentrées et des leurs responsables financiers respectifs sur les dispositions du code minier 2011 et du code des collectivités locales qui les concernent est d'une importance cruciale pour une mise en œuvre réelle de l'ITIE. Par ailleurs, les collectivités décentralisées et les circonscriptions déconcentrées doivent également avoir les informations sur les quantités et les teneurs pour bien calculer et contrôler ce qui leur est dû. Les autorités de ces entités administratives doivent non seulement recevoir ces informations des sociétés minières, elles doivent être ampliatrices des rapports d'expertise ou de contrôle des productions/exportations des compagnies minières relevant de leur zone de compétence réalisés par les instances compétentes.
- **Recommandation 6** : La mise en œuvre de la présente stratégie de communication requiert un travail de préparation, d'organisation et de suivi qui risque de s'avérer trop important pour l'équipe actuelle qui gère le Secrétariat Exécutif dans laquelle chacun a des responsabilités déjà très importantes. Pour se donner les meilleures chances de réussite, l'ITIE-G devrait s'adjoindre une tierce personne qui sera exclusivement chargée de la mise en œuvre de la présente stratégie. La communication étant l'une des conditions critiques du succès de l'initiative, il serait dommage de la négliger.